

N<sup>os</sup> 347-348

JUILLET-DÉCEMBRE 2023

REVUE  
DE  
LINGUISTIQUE ROMANE  
PUBLIÉE PAR LA  
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

---

Razze latine non esistono: ..... esiste *la latinità*

---

Tome 87

---



STRASBOURG  
2023

EXTRAIT

# REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

---

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

## DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /  
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

## DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à Sorbonne Université

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

## COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Ancien professeur de la Sorbonne

Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de València

Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Caterina MENICHETTI, Professeure aux Universités de Genève et de Lausanne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

## COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Maria COLOMBO, Professeure à l'Université de Milan

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Dolores CORBELLA, Professeure à l'Université de La Laguna

Adina DRAGOMIRESCU, Professeure à l'Université de Bucarest

Inés FERNÁNDEZ ORDÓÑEZ, Professeure à l'Université autonome de Madrid

Annette GERSTENBERG, Professeure à l'Université de Potsdam

Giovanni PALUMBO, Professeur à l'Université de Namur

Gilles SIOUFFI, Professeur à Sorbonne Université

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <[www.eliphi.fr](http://www.eliphi.fr)>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC: <[glessgen@rom.uzh.ch](mailto:glessgen@rom.uzh.ch)>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale: Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<[www.intosai.org](http://www.intosai.org)>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <[www.slir.org](http://www.slir.org)>, ou requises au secrétaire de rédaction, M. Dumitru KIHAI: <[slir@rom.uzh.ch](mailto:slir@rom.uzh.ch)>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne: <<http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

# L'*Etymologicon françois* (1571) dans la tradition lexicographique et dans le diastème de son époque

RÉSUMÉ: L'*Etymologicon françois* publié par le médecin Jean Le Bon en 1571 représente le plus ancien dictionnaire étymologique du français et, plus généralement, de la Romania. Bien connu à son époque et utilisé par les lexicographes du 17<sup>e</sup> siècle comme Nicot, Cotgrave ou encore au 18<sup>e</sup> siècle par Furetière, il a ensuite disparu de la mémoire de la tradition étymologique. La récente édition *princeps* de l'*Etymologicon* par Pierre Rézeau, richement commentée et accompagnée d'un glossaire exemplaire, donne lieu à la présente analyse qui s'interroge sur les dimensions diasystématiques du vocabulaire traité par Jean Le Bon, sur la place de l'*Etymologicon* dans la tradition lexicographique entre Estienne et Nicot ainsi que sur la cohérence de ses propositions étymologiques. Jean Le Bon réunit notamment des mots dialectaux, des néologismes et archaïsmes ainsi que des termes médico-botaniques et il introduit aussi des formes idiosyncrasiques, toujours dans l'idée d'enrichir la langue française. L'étude met ainsi en relief une facette inconnue de la richesse lexicale du français préclassique qui est loin d'avoir été appréhendée à sa juste mesure par la recherche.

MOTS-CLÉS: français préclassique, lexicographie, étymologie, dialectologie historique, variation diasystématique.

## 1. Méthodologie

### 1.1. Objectifs

Pierre Rézeau vient de publier l'édition critique *princeps* de l'*Etymologicon françois*, mettant ainsi à disposition de la recherche le plus ancien dictionnaire étymologique du français et, plus généralement, d'une langue romane<sup>1</sup>, presque un siècle avant la première édition des *Origines de la langue française* de Gilles Ménage (1650)<sup>2</sup>. Jusqu'ici le dictionnaire était uniquement

<sup>1</sup> Cf. Rézeau (2023). L'ouvrage fournit, en dehors de l'*Etymologicon*, étudié ci-après, quatre études lexicologiques consacrées aux textes suivants, tous très significatifs et jusqu'alors insuffisamment pris en considération par la lexicologie diachronique:

- (i) les cinq plus anciennes versions (1560-1571) de la traduction française des *Dialogues* de Juan Luis Vives (*Familiarum Colloquiorum Formulae*, 1539) [125-140] (nous citons les pages de Rézeau 2023 entre crochets, sans spécification ultérieure);
- (ii) l'*Hortulus puerorum* de Jean Fontaine (1561) [141-158];
- (iii) les *Mémoires* (ca 1570-1604) de Claude Haton [159-179];
- (iv) le *Journalier* (1568-1626) de Jean Pussot [181-187].

Aux quelque 800 entrées du glossaire de l'*Etymologicon* (cf. *infra* 1.2) s'ajoutent ainsi 600 autres lexèmes diasystématiquement marqués et représentant tous des ajouts à la lexicographie diachronique du français (cf. l'index général de Rézeau [189-199]).

<sup>2</sup> Ménage a également publié le premier dictionnaire étymologique de l'italien (*Le origini della lingua italiana*, 1669, <sup>2</sup>1685), avant de préparer la deuxième édition,

disponible sous la forme de l'imprimé originel<sup>3</sup>, sans les commentaires et les analyses indispensables pour contextualiser l'ouvrage et pour le placer dans la tradition du genre textuel et de l'histoire du lexique français. Il s'agit d'un ouvrage précurseur, avec une nomenclature encore restreinte et un traitement peu systématique des données; mais l'*Etymologicon* ouvre néanmoins une tradition qui deviendra l'un des piliers de la linguistique moderne avec l'*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* de Friedrich Diez (1853).

Le travail de Pierre Rézeau permet d'appréhender désormais sur une base philologique et lexicologique fiable cet ouvrage novateur et de l'exploiter ultérieurement pour l'histoire linguistique du français<sup>4</sup>. Au-delà de l'édition critique minutieuse et richement annotée [13-83], Rézeau a placé avec précision l'œuvre dans le contexte de sa genèse [1-11] et il a surtout relevé, dans son glossaire philologique exemplaire, l'essentiel des lexèmes significatifs pour l'histoire du français [84-123], apportant ainsi tous les éléments de compréhension nécessaires pour pouvoir évaluer un vocabulaire difficile d'accès.

En accord et en dialogue constant avec Pierre Rézeau, nous avons souhaité approfondir deux aspects particulièrement significatifs de l'*Etymologicon*, (i) les dimensions diasystématiques des choix lexicaux de Jean le Bon (par la suite JLB) et (ii) la place du dictionnaire dans la tradition lexicographique du français. Dans un premier temps, nous avons surtout été saisi par les éléments diatopiques, en lien avec la biographie de l'auteur [1-6]. Ce dernier était originaire d'Autreuil-sur-la-Renne (Hte-Marne) dans le Bassigny, à égale

---

fortement élargie, du dictionnaire français (paru deux ans après sa mort, 1694); en espagnol, la lexicographie étymologique prend une certaine ampleur avec l'ouvrage *Origen, y Etymologia de todos los Vocablos originales de la lengua castellana* de Francisco del Rosal (ca 1601, resté ms.); la première collection d'étymologies se trouve ensuite dans le *Tesoro de la lengua castellana o española* de Sebastián de Covarrubias (1611); les autres langues romanes restent en retrait; cf., pour l'évolution de la lexicographie étymologique et la bibliographie secondaire, Schweickard (2003, 347; 2004) et Müller (2003, 379sq.).

<sup>3</sup> Les exemplaires de Londres (BL, 1568/3531) et de Paris (BNF, RES-X-2585) ont été numérisés, le premier étant accessible en ligne.

<sup>4</sup> En l'absence d'une édition moderne, l'*Etymologicon* n'est pris que très ponctuellement en considération dans la tradition d'études [8 n. 31]: après une brève – et imprécise – présentation par Jänicke (1991, 10-11), Lindemann (1994, 512-517) le traite avec une certaine attention dans son histoire des dictionnaires français avant 1600 et Bierbach (1995, 20-27) place excellemment l'auteur dans le contexte de la réflexion étymologique de son époque, en le comparant à Bovelles et Bourgoing (cf. *infra* 3.1); les deux travaux gardent toute leur utilité, mais les interprétations des auteurs sont entravées par le manque d'une édition philologique et critique. Il n'est par conséquent pas surprenant que les aperçus pourtant bien réussis et équilibrés de la réflexion étymologique du français par Fryba-Reber (2003, 358) et Buchi (2023, 1828) fassent (presque) l'impasse sur Jean Le Bon.

distance de Châlons-en-Champagne, Nancy et Dijon, et familier de Langres – où il possédait une maison –, à 45 km au sud-est d'Autreville, soit à la limite méridionale des dialectes champenois du Bassigny, aux marges des dialectes bourguignons et franc-comtois<sup>5</sup> et proche des dialectes lorrains méridionaux. Mais nous verrons que les paramètres diaphasiques et diachroniques sont également bien présents chez JLB, tout comme la dimension idiosyncrasique.

### 1.2. Choix et traitement de l'échantillon

Notre analyse porte sur un échantillon du dictionnaire. Même si les dimensions e l'*Etymologicon* restent modestes, comparé à Nicot ou Ménage, et malgré le travail déjà réalisé par Rézeau, la complexité des quelque 974 entrées<sup>6</sup> rendrait difficile leur traitement intégral.

Nous avons retenu comme échantillon un ensemble d'entrées au début du vocabulaire de l'*Etymologicon*, correspondant à la première moitié de la lettre A- (*a – amortir*) [23-25], en prenant en considération également tous les autres mots contenus dans cette même tranche alphabétique et portant une quelconque marque diasystématique ou diachronique et ayant été traité dans le glossaire de Rézeau. Le lexicographe expérimenté a en effet relevé avec une précision impressionnante les vocables méritant l'attention de la lexicologie diachronique. Les 800 entrées du glossaire de Rézeau ne correspondent ainsi que très partiellement aux lemmes du dictionnaire de JLB et sont consacrées aux seuls mots d'un intérêt lexicologique particulier.

Notre échantillon comporte en tout 65 lexèmes correspondant à trois sous-ensembles :

- tous les lemmes de la première moitié de la lettre A- de l'*Etymologicon*, au nombre de 34, en romain dans la liste ci-après ; 10 des entrées – suivies d'une astérisque – ont été traitées dans le glossaire de Rézeau ;
- tous les mots complémentaires relevés et traités par Rézeau dans cette même parcelle du dictionnaire, au nombre de 26, en italiques ci-après ;
- un petit complément de 5 autres mots (en gras) que nous avons relevés en plus de la nomenclature du glossaire de Rézeau.

En voici la liste (avec l'indication de la section dans laquelle les vocables sont traités ci-après) :

<sup>5</sup> Notons que la cohésion dialectale du continuum bourguignon-comtois s'explique selon Chambon (2023, 10-13 et, surtout, 16sq.) par une expansion médiévale des dialectes bourguignons dans le territoire antérieurement francoprovençal ; dans leur genèse, les variétés franc-comtoises « sont des parlers bourguignons, pour ainsi dire exportés » (*ibid.* 17).

<sup>6</sup> On corrigera le chiffre de 962 entrées de Jänicke (1991, 10).

a	2.1	ais	2.1	<i>aul</i>	2.2.3
abbaïer	2.3.2	ais[s]elles	2.1	<b>avette</b>	2.3.2
abeille	2.3.1	<i>aiselotte</i>	2.2.2	avoier	2.1
abre*	2.2.1	<i>aisi</i>	2.2.2	<i>ban de finage</i>	2.6.3
abus*	2.5.1	<i>aix</i>	2.4.3	<i>barlue</i>	2.5.2
accoler	2.1	aixeul	2.1	<i>bassignement</i>	2.6.1
ache	2.4.1	ailleurs	2.1	<i>breuiller</i>	2.2.2
acier	2.1	alisier	2.4.1	cubir*	2.6.2
admirable	2.5.1	almondats	2.6.3	<i>defluber, defluver</i>	2.6.2
advedur*	2.6.3	aloette	2.1	<b>effluveau, -ail</b>	2.6.2
adverrir*	2.2.1	aluyne, alesne	2.4.1	<i>efubler, efluver</i>	2.2.3
<b>advoier</b>	2.5.1	<i>amandelaït</i>	2.4.2	<i>forgé</i>	2.6.1
affouler	2.1	amandres*	2.2.1	<i>gaulois</i>	2.6.1
affre	2.1	ambre*	2.4.1	<i>japper</i>	2.3.1
affubler	2.1	ambre gris	2.4.1	<i>muguet d'aul</i>	2.4.2
aigre	2.1	<i>ambre regnardé</i>	2.4.1	<i>ombrageux</i>	2.6.2
<i>aigreur</i>	2.6.2	amer, asmer*	2.3.2	<i>once</i>	2.2.2
aigrim*	2.2.1	amointri	2.1	<i>queue, sans ~</i>	2.6.1
ail	2.1	amortir*	2.3.1	<i>sombre</i>	2.2.3
<i>airées</i>	2.3.2	<i>arée</i>	2.3.2	<i>sombrer</i>	2.2.3
<b>airer</b>	2.2.3	<i>arsi</i>	2.2.2	<b>toquesin</b>	2.3.1
aires	2.1	<i>aubre</i>	2.2.2		

Ces 65 lexèmes représentent un sous-ensemble restreint parmi le vocabulaire significatif de l'*Etymologicon* pour l'histoire linguistique, d'autant plus si l'on prend en considération tous les lemmes de JLB, essentiels pour pouvoir placer le dictionnaire dans la tradition lexicographique. L'interface entre les 974 lemmes et les 800 mots traités par Rézeau étant d'environ un tiers, l'*Etymologicon* comporte environ 1 500 lexèmes se prêtant, sous un angle ou un autre, à l'analyse. Notre échantillon correspond donc à un peu moins de 5 % de ce volume global, mais il est suffisamment diversifié pour rendre compte de la complexité des choix lexicaux de JLB et pour donner une idée approximative de la dimension quantitative des différentes catégories retenues.

Nous avons tenté d'établir pour chacun de ces 65 mots d'abord son statut dans la trajectoire généalogique du français et dans le diasystème du 16<sup>e</sup> siècle (sect. 2), puis sa place dans la tradition lexicographique et, en guise de conclusion, la cohérence des propositions étymologiques de JLB (sect. 3). Dans la lignée de Rézeau, nous nous sommes appuyé sur la description des formes et

des sens dans la lexicographie de référence (FEW, TLF, le cas échéant DMF, DEAF/TEAF) ainsi que dans la tradition lexicographique du 16<sup>e</sup> et, surtout, du 17<sup>e</sup> siècle (Estienne 1539, Nicot 1606, Cotgrave 1611, Ménage 1650 et 1694). Notre interprétation a été guidée par les résultats de l'analyse de Rézeau que ce dernier a menée sur l'intégralité de l'*Etymologicon*. Sans surprise, notre sondage en profondeur rejoint sur tous les points soulevés par Rézeau le portrait général qu'il a dressé, tout en le prolongeant et en développant des facettes complémentaires.

## 2. Le diasystème du 16<sup>e</sup> siècle dans l'*Etymolicon*

Nous avons regroupé par la suite les 65 mots à l'étude en fonction de leur marquage diasystématique et chronologique saillant, en commençant par les lemmes du français courant (2.1, 16 mots) et les diatopismes (2.2, 15 mots), qui sont les plus nombreux. Viennent ensuite les mots avec un marquage diachronique (néologismes et archaïsmes, 2.3, 8 mots), diaphasique (essentiellement des mots du vocabulaire botanique et pharmaceutique, 2.4, 9 mots) ou diastratique (essentiellement les latinismes, 2.5, 4 mots). Enfin, nous avons également relevé un nombre non négligeable de mots rares voire idiosyncrasiques (2.6, 13 mots).

### 2.1. *Lexèmes du français écrit courant parmi les lemmes [16 (+4) lexèmes]*

Un premier ensemble de notre échantillon correspond aux lemmes de l'*Etymologicon* qui étaient au 16<sup>e</sup> siècle d'un usage courant en français écrit, autrement dit dans la variété exemplaire du français. Ces lexèmes n'ont généralement pas été traités par Rézeau puisqu'ils sont d'un faible intérêt pour la lexicologie diachronique. Ils sont néanmoins essentiels pour établir les stratégies du travail étymologique de JLB. Par ailleurs, il est utile de bien cerner cette catégorie pour l'opposer aux mots qui appartiennent à une strate du vocabulaire marquée des points de vue diatopique ou diachronique. Inutile de dire que l'appartenance à une variété exemplaire confère à ce premier ensemble une marque diastratique (de haut prestige), de même qu'une marque diamésique (d'usage scriptural).

Les indications suivantes se basent sur le sens des formes chez JLB et font abstraction, pour la datation, des variantes grapho-phonétiques médiévales<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Nous avons renvoyé dans la section diaphasique (2.4) les quatre lexèmes du vocabulaire botanico-pharmaceutique *ache*, *aluyne*, *ambre* et *ambre gris* qui sont toutefois également d'un usage courant à l'écrit du français pré-classique.

- a* prép. “à” : cf. FEW 24, 129a, AD (seulement quelques renvois bibliographiques).
- accoler* v. tr. : mot courant jusqu’au 18<sup>e</sup> s. ; faiblement présent dans les dialectes ; sans définition dans l’*Etymologicon* ; étymologie de JLB correcte (*collum*). – FEW 2, 913a, COLLUM.
- acier* s. m. “acier” : mot courant dep. le 12<sup>e</sup> s. ; assez faiblement présent dans les dialectes ; sans définition ; étymologie imprécise, mais la base lexicale est correctement identifiée (*acies*). – FEW 24, 104b, ACIARIUM.
- affouler* v. tr. “blesser grièvement” : mot courant jusqu’au 17<sup>e</sup> s. ; présence dans les dialectes ; sans définition ; étymologie imprécise (*fullo* s. n.), mais cohérente (le radical *fouler* est correctement identifié). – FEW 3, 847b/848a, FULLARE.
- affre* s. f. : au pl., mot courant entre le milieu du 15<sup>e</sup> s. (1460) et la fin du 17<sup>e</sup> s., puis de nouveau intensifié dans l’usage au 20<sup>e</sup> s. (TLF) ; faible présence dans les dialectes ; sans définition ; étymologie erronée (*affari*). – FEW 15/1, 9b (et n. 1 et 5), got. \**aifrs*<sup>8</sup>.
- affubler* v. tr. “(se) couvrir contre la pluie”, var. *affuler* (« melius ») : le lemme et la variante sont courants jusqu’au 17<sup>e</sup> s. ; étymologie erronée (*infulae*) ; le lemme introduit des variantes diatopiques (→ *defluber* / *defluver* / *defuler*, *efubler* / *efluver*, *efluvail*). – FEW 24, 249a, \*AFFIBULARE.
- aigre* adj. “acide au goût” : mot courant dep. le 12<sup>e</sup> s. ; bien présent dans les dialectes ; sans définition ; étymologie correcte (*acri*) ; le lemme sert de soutien pour expliquer l’étymologie de *vinaigre*. – FEW 24, 94b, ACER.
- ail* s. m. “ail” : mot courant dep. le 12<sup>e</sup> s. ; pangalloroman ; sans définition ; étymologie correcte (*allium*) ; le lemme introduit une variante (*aul*) et un composé (*muguet d’aul*). – FEW 24, 333a, ALLIUM.
- aires* s. f. “terrain en jachère” : le substantif sg. est attesté entre le 14<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> s. dans le sens général d’“emplacement non cultivé” (1321-1532), m. (1568, Hu), f. (Mon 1636–ca 1772), alors que JLB semble l’introduire plutôt pour un sens agricole plus spécifique ; sans définition ; étymologie correcte (*area*) ; dialectalement surtout présent dans l’Ouest ; le lemme sert de support pour l’introduction d’un syntagme (*mettre en l’aire*, non dégagé par le FEW), de différents dérivés (*airer*, *arées*, *airées*, *sombre*, *sombrer*, *ombrageuses*). – FEW 25, 160b.
- ais* s. m. “planche” : mot courant entre le 12<sup>e</sup> et le début du 19<sup>e</sup> s. ; présent dans les dialectes oïliques nord-occ. et en frpr. ; sans définition ; étymologie imprécise (*asser* “planche” au lieu de *axis* “planche”, formé toutefois – par hypercorrection – sur *assis*) ; le lemme introduit variante diatopique (→ *aiselotte*) et également une association onomasiologique (→ *ban de finage*, idiosyncrasie). – FEW 25/2, 1294b, AXIS<sup>2</sup>.

<sup>8</sup> Indépendamment de son traitement dans l’*Etymologicon*, l’étymologie et l’histoire du mot discutées avec attention dans FEW et TLF méritent d’être revues : la diffusion géolinguistique, caractéristique de la Galloromania centrale (entre Loire/Poitou et francoprovençal), plaide clairement contre un étymon gotique retenu par FEW ; par ailleurs, le mot doit être entré en français général à partir du français régional du territoire francoprovençal ou de l’Ouest (alors que TLF indique : « Empr. au prov. »).

- ais[s]elles* s. f. “dessous des bras” : mot courant dep. le 12<sup>e</sup> s. ; ponctuellement présent dans les dialectes ; sans définition ; étymologie correcte (*axilla*) ; le lemme a sans doute été introduit pour marquer la différenciation entre *ais*, *aisselles* et *aixeul*. – FEW 25, 1281a/b, AXILLA.
- aixeul* s. m. “essieu” : mot courant dep. le 12<sup>e</sup> s. (sous la forme *essieu* dp Est 1539 [FEW 1273 indique à tort 1549]) ; présent dans les dialectes de l’Ouest oïlique ; étymologie *remota* correcte (*axis*, dont dérivent \*AXILIS, puis \*AXIOLUS) ; sans définition ; le lemme introduit des variantes diatopiques (→ *arsi*, *aisi*, *aix*, *once*). – 25, 1286b/1287a, \*AXIOLUS<sup>2</sup>.
- ailleurs* adv. “ailleurs” : mot courant depuis le 11<sup>e</sup> s. ; présent dans les dialectes gallo-romans ; sans définition ; étymologie erronée (*alibi*) ; le lemme introduit une proposition de remplacement lexical (*alieu* au lieu d’*ailleurs*, à son tour inhabituel à côté d’*ailleurs*). – FEW 24, 321, ALIORSUM.
- aloette* s. f. “alouette” : dérivé courant depuis le 12<sup>e</sup> s. ; présent dans la plupart des dialectes gallo-romans ; sans définition ; étymologie correcte (ALAUDA, dont JLB indique également l’origine gauloise). – FEW 24, 291b, ALAUDA.
- amoindri* p. parf. : verbe courant depuis le 12<sup>e</sup> s. ; faible présence dans les dialectes ; sans définition ; étymologie correcte (MINUS). – FEW 6/2, 124a/b, MINOR.
- avoier* v. intr. “être en route” : verbe en usage (avec différents cadres valentiels) jusqu’au 16<sup>e</sup> s. (Brendan–Oud 1660) ; présence certaine dans les dialectes gallo-romans ; étymologie correcte (*via*) ; le lemme sert à introduire une variante latinisante (*advoier*, cf. 2.5.1), inhabituelle par ailleurs<sup>9</sup>. – FEW 14, 375b, VIA.

Le relevé de ces seize lexèmes – auxquels ils convient d’ajouter les quatre mots du vocabulaire pharmaceutique (cf. n. 6) – permet de se faire une idée des raisons qui ont pu amener JLB à retenir certains mots, courants en français écrit, comme lemmes. Une première condition constitutive a dû être pour lui la présence de ces mêmes mots dans le dictionnaire d’Estienne (1539). En dehors de la forme *avoier* – chargée d’une ambiguïté – et du composé NAdj *ambre gris*, tous les lexèmes sont présents chez Estienne (cf. 3.3).

En revanche, l’*Etymologicon* ne comporte qu’un choix restreint parmi les lemmes du *Dictionnaire françois-latin* dont la nomenclature est bien plus vaste (cf. 3.2). S’ajoutait alors une condition complémentaire : soit JLB avait une étymologie à proposer, soit le lemme servait d’ancrage pour introduire des variantes non standard :

- proposition ou réflexion étymologique concernant le lemme : *a*, *accoler*, *acier*, *affouler*, *affre*, *aiselles*, *ailleurs*, *aloette*, *aluyne*, *amoindri* ;
- proposition étymologique pour un dérivé : *aigre* (> *vinaigre*) ;

<sup>9</sup> *avoier* sort en principe de la tranche alphabétique à l’étude (*a* – *amortir*), mais JLB a placé l’entrée entre *adverrir* et *affouler*, donc à la position alphabétique d’*advoier*, qui est la forme que JLB commente et qu’il introduit dans l’exemple (« J’estoys tousjours advoié ») ; c’est donc un cas ambigu que nous avons pris le parti de retenir.

- introduction de variantes marquées d'un point de vue diatopique ou diachronique : *affubler, ail, aires, ais, aixeul, avoier*.

Grâce à l'analyse de ce premier ensemble, on peut ainsi expliquer un aspect essentiel de la constitution de la nomenclature de l'*Etymologicon*. Il devient également apparent que JLB était parfaitement conscient du statut diasystématique de ces mots courants en français écrit puisqu'il renonce presque toujours à en donner une définition. La présence des lexèmes dans les dialectes, que nous avons relevée ci-dessus par acquis de conscience, semble être sans pertinence ici ; ce qui était déterminant dans cette première catégorie était très clairement l'usage courant à l'écrit et sans doute aussi dans la variété exemplaire du français à l'oral.

## 2.2. Mots à marquage diatopique [15 lexèmes]

Les mots diatopiquement marqués dans l'*Etymologicon* ressortent de manière relativement immédiate lors de la lecture du dictionnaire, d'autant plus que JLB les pointe dans certains cas de manière explicite. Le glossaire de Rézeau traite les diatopismes de manière systématique<sup>10</sup>, ce qui facilite considérablement leur analyse ultérieure. La matière demande une certaine attention, parce que l'*Etymologicon* réunit de nombreux lexèmes diatopiquement marqués, mais pour la plupart sans en définir le statut. Il peut s'agir de dialectalismes du Bassigny, mais aussi de mots dialectaux des régions oïliques voisines, Champagne, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté voire même du territoire francoprovençal. Il est également possible qu'il s'agisse de mots régionaux français, qui commencent à faire apparition à l'époque de JLB<sup>11</sup>. Il est donc nécessaire d'établir le statut des mots à partir de la documentation disponible par ailleurs avant de pouvoir se prononcer sur les conditions vraisemblables de leur emploi au 16<sup>e</sup> siècle. En revanche, à l'aide de ce travail interprétatif, le témoignage de l'*Etymologicon* est pleinement pertinent et très significatif des usages langagiers de l'époque.

<sup>10</sup> Parmi notre échantillon, Rézeau a seulement omis *airer*, qui est une variante phonétique relativement banale d'un mot pangalloroman.

<sup>11</sup> Cf. Carles (2020, 148-151) qui distingue les 'régionalismes de toujours', déjà médiévaux et pleinement dialectaux dans leur origine, des régionalismes de l'époque moderne qui développent une autonomie génétique à l'intérieur du diasystème français : « Cette dynamique existe dès le XVI<sup>e</sup> siècle mais [...] elle prend de l'ampleur au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et se développe encore par la suite. » (*ibid.* 151) ; cf. également les indications bibliographiques pour les travaux fondateurs de Chambon, Chauveau et Rézeau (*ibid.* 121 et 159sq.).

2.2.1. La plupart des mots diatopiquement marqués de l'*Etymologicon* sont introduits comme variantes d'un lemme du français écrit courant ou se placent dans les commentaires de certaines entrées. Dans quatre cas, JLB choisit toutefois de retenir un diatopisme comme lemme, sachant que chaque fois, on se trouve en face d'un cas de figure différent :

*abre* s. m. "arbre" : « Attestée dep. l'afr., cette forme est localisée à l'époque moderne dans les parlers de diverses régions, notamment en Lorraine et en Bourgogne ; FEW 25, 88a, ARBOR » [84a]. – La présence de la forme dans une grande partie du territoire d'oïl (pic., norm., poit., centr., Meuse, MoselleV, bourg. ; s'ajoute frb., en territoire frpr.), de même que l'opposition explicite que JLB établit avec la forme dialectale *aubre*, laissent entrevoir plutôt une forme de fr. rég. qu'un mot dialectal.

*adverrir* v. tr. "échauffer, mettre en colère" : « Forme absente de FEW 24, 31b, ABHORRERE » [84a]. – Le mot survit en évolution héréditaire uniquement en frpr., surtout dans le Lyonnais sous les formes *avorri* et *avəri* (qui est celle retenue par JLB) ; en dehors d'une attestation en judéo-fr. (13<sup>e</sup> s.) – indépendante –, on trouve deux attestations anciennes du type lexical (*avorry*) dans deux poèmes dialectaux de la Bresse (1615) de Bernardin Uchard [1575-1624] (éd. Philippon, cf. FEW abress. L) ; le noyau sémantique est le rejet par dégoût ou l'aversion ; la définition de JLB est donc imprécise, éventuellement parce que le mot appartenait à une variété qu'il connaissait moins bien. – Il s'agit d'un mot dialectal frpr., non marqué en tant que tel dans l'*Etymologicon*.

*aigrim* s. m. "aliment à saveur aigre" : « Aj. le mot (peut-être ici au sg. à valeur collective) à FEW 24, 96b, ACER, où ce sens n'apparaît pas ; par ailleurs, si *aigreur* doit être ici considéré comme un synonyme de *aigrim*, il offre un sens métonymique, du type "aliment à saveur aigre" » [84b]. – Le type lexical connaît une diffusion dialectale relativement restreinte, autour du Bassigny, cf. Aisne *égrin* "pommier sauvage", Escuroles (Allier) *aigrins* "fruits verts qui restent après la récolte", Vosges mér. *egrin* "pomme sauvage" ; cf. également la formation parallèle, anciennement attestée et plus largement répandue : afr. *aigrun* (1260-1527), judéo-fr. *aigrum* "toute espèce de légume à saveur âcre", ard. *agrun* "fruit sauvage", Reims *aigrun* "raisin vert", Châtenois-les-Forges (Belfort) "légumes tournés à l'aigre". – Il s'agit d'une forme dialectale avec un marquage graphique inhabituel en fr. (-im), ce qui souligne son appartenance au diasystème oïlique dialectal<sup>12</sup>. Le sens général donné est cohérent avec la documentation disponible, mais – comme PR l'indique – impropre puisque les attestations dialectales indiquent surtout un fruit concret et se placent donc au niveau sémantique de base.

*amandre* s. f. "amande" : « Attestée dep. le 13<sup>e</sup> s., cette forme est localisée, jusqu'à l'époque moderne, dans le Centre-Est et la Suisse romande ; FEW 24, 503b, AMYGDALA. » [85a]. – Le type *amandre* (< AMANDULA, avec rhotacisme) est attesté notamment dans des textes bourg., champ. et frpr. du milieu du 14<sup>e</sup> jusqu'à la fin

<sup>12</sup> On ne peut pas totalement exclure une faute d'impression à partir des quatre derniers jambages du modèle manuscrit – *aigruii* peut se lire *aigrim* tout comme *aigrun*.

du 16<sup>e</sup> s. et il survit surtout dans les dialectes bourg., frcomt. et frpr. – Il s'agit d'une forme dialectale et sans doute aussi du fr. régional du Sud-Est oïlique et du territoire frpr.

Si l'on considère que dans un dictionnaire, les lemmes sont les formes de la langue objet, décrite et étudiée par le lexicographe, ces quatre lemmes sont quelque peu surprenants. À côté des vingt lemmes de français écrit courant, on relève ici, sans distinction ou marquage, un mot dialectal oïlique (*aigrim*), un mot dialectal francoprovençal (*adverrir*), un mot du français régional (*abre*) et un mot qui renvoie à ces trois variétés à la fois (*amandre*). On serait ainsi amené à définir la langue objet de l'*Etymologicon* comme le 'diasystème galloroman septentrional' de son époque.

2.2.2. La plupart des mots dialectaux ou régionaux sont toutefois introduits dans les commentaires, comme gloses, variantes ou formes parallèles voire dérivées par rapport aux lemmes. Un deuxième sous-ensemble de six diatopismes est explicitement marqué par JLB comme propre à sa région (mot des *Bassinois*, en notre *Bassigni*, *bassinement*, nous appelons icy, vulgairement en Bourgogne):

*aiselotte* s. f. "étagère de cuisine" (s.v. *ais*, «bassinement»): «Première attestation de ce sens (et sous cette forme en *-otte*), encore relevé à l'époque moderne en Wallonie sous la forme *ahelète* dans FEW 25, 1297b, AXIS<sup>2</sup>» [84b]. – *aisselette* et var. est attesté entre 1308 et 1581, surtout en pic., pour une "planchette", à l'époque moderne aussi en dial. wall. *aselète*, de même que, ponctuellement, dans le Centre (Indre) pour une "étagère (de cuisine)"; la variante lorr./bourg./frcomt. en *-otte* n'est pas attestée mais correspond aux évolutions phonétiques héréditaires. – Il s'agit d'une variante dialectale du Bassigny du type pic.-wall. *aisselette*, bien attesté aux 14<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> siècles, mais dont l'aire et l'usage semblent s'être restreints par la suite, parallèlement à l'usage du mot de base *ais*. L'attestation de JLB laisse entrevoir une diffusion plus large du dérivé à son époque.

*aisi*, var. *arsi* s. m. "essieu" (s.v. *aixeul*, «en notre Bassigni»): «On tient peut-être ici l'une des plus anciennes attestations de ce type, encore largement relevé à l'époque moderne dans les parlers du quart nord-est dans FEW 25, 1275a-b, AXILIS, où l'on ne voit pas de trace de *arsi*» [84b]. – Le type *aisi(l)* est bien attesté entre le 12<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> s., surtout en norm.-pic., mais aussi à l'Est; dans les dialectes galloromans, il est très présent (la forme précise *aissi* est attestée en bourg., dans les Fourgs (Doubs) et dans le Jura [ALJA p. 12]); la variante en -r- (*arsi*), quant à elle, est absente de toute la famille lexicale (év. s'agit-il d'une tentative de rendre la forme palatale /afy/, caractéristique de la région de JLB). – L'introduction dans l'*Etymologicon* atteste, pour le Bassigny, l'usage du mot dialectal *aissi* et confirme le changement de statut d'un mot médiéval intégré dans la scripturalité en un mot d'usage exclusivement oral dans les dialectes modernes. Le statut de *arsi* en revanche reste douteux.

*arsi* cf. ci-dessus *aisi*

*aubre* s. m. “arbre” (s.v. *abre*, « Les Bassinois disent aubre »): « Forme encore relevée à l'époque moderne dans les parlers de la Haute-Marne et de la Marne (FEW 25, 88a, ARBOR) » [86b]. – Les attestations médiévales de *aubre* se concentrent en lorr., champ. et bourg. (cf. TEAF s.v. *arbre*); le type dialectal moderne [obræ] est attesté notamment en Champagne orientale et en Bourgogne septentrionale, dans une frange nord-sud entre Châlons-en-Champagne et la région de Dijon englobant le Bassigny. – Le dictionnaire rend ici compte d'une forme dialectale du Bassigny, permettant de faire le lien entre les attestations des 12<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> siècles et celles des 19<sup>e</sup>/20<sup>e</sup> s.

*breuiller* v. a. “mugir (à propos du bœuf)” (s.v. *abbaïer*, « vulgairement en Bourgogne »): « Première attestation de cette forme, encore relevée à l'époque moderne dans les parlers de Bourgogne (FEW 1, 491a, \*BRAG-); LeFèvreTabRimes 1572 » [89a]. – Le type onomatopéique *breuiller* / *brouiller* [dans FEW \*BRAG- réuni sous III. \*BRAGULLARE] connaît une diffusion transversale SO-NE dans les dialectes galloromans (gasc., lim., poit., ang., centre, bourg., frcomt., frpr., lorr.). – Il s'agit de toute évidence d'un mot purement dialectal, ce qui est souligné par le marquage diastratique ‘vulgairement’ de JLB; la francisation morphologique (*breuiller* pour *breuilli*) n'est donc pas un indice suffisant pour établir un mot régional dans l'*Etymologicon*. JLB fournit la seule attestation ancienne par rapport à la documentation du FEW, mais PR a relevé le mot également dans le *Dictionnaire des rymes* posthume de Jehan Le Fèvre (1493–1565), originaire de Dijon et chanoine à Langres et à Bar-sur-Aube. Ce dernier confirme l'entrée chez JLB et l'on ne peut pas exclure une relation entre les deux auteurs ou les deux dictionnaires, contemporains et ancrés dans la même région.

*once* s.v. “clavette d'un essieu” (s.v. *aixeul*, « que nous appelons icy »): « Première attestation de ce sens, qui n'est relevé que dans les parlers modernes de Franche-Comté (et formes voisines dans l'Ain) dans FEW 14, 27b, \*UNCIA; DondaineTrésor 2002, 387 » [108b]. – Le sens originel du dérivé protoroman “croc; clavette d'un essieu” est exclusif du frpr. et frcomt.; il est attesté au 14<sup>e</sup> s. à Lyon, mais très ponctuellement dans les dialectes modernes. (La métaphore “phalange du doigt”, présente dans les différents territoires galloromans, doit également s'être produite dès l'époque protoromane.) – La forme dialectale dans l'*Etymologicon* documente l'usage du lexème au 16<sup>e</sup> siècle dans le Bassigny et renforce par là les faibles données géolinguistiques disponibles.

Dans tous ces cas, il s'agit de mots dialectaux, propres à la région de l'auteur et décrits comme tels par l'*Etymologicon*. Sans être très spectaculaires, ces attestations enrichissent toujours la documentation historique des mots en question et permettent de mieux cerner leur trajectoire diachronique. Elles laissent entrevoir que les évolutions dialectales sont d'une complexité notable et ne peuvent se résumer à une extrapolation en arrière des données observables vers 1900<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> La forme *breuiller* est notable d'un point de vue méthodologique parce qu'une adaptation morphologique peut généralement servir d'indice pour un mot du français régional (cf. Carles 2020, 124-128), interprétation qui est exclue ici.

2.2.3. Cette nécessité interprétative ressort encore plus nettement dans le troisième et dernier groupe de cinq diatopismes qui sont donnés par JLB comme variantes ou synonymes, sans explication ultérieure concernant leur statut langagier.

*airer* v. tr. “labourer” (s.v. *aires*): pangalloroman, cf. fr. *arer* “labourer” (Wace–1636), frcomt. *airer* [*ere*] (FEW 25, 81b/82a, ARARE). – Le verbe est introduit comme synonyme de *sombrier* “donner un premier labour à une terre”; il est placé sous l’entrée d’*aires* (< AREA), mais il s’agit d’un continuateur d’ARARE, les deux familles ayant été mélangées par JLB. – La caractéristique diatopique du mot réside seulement dans la forme phonétique qui est celle des dialectes frcomt.

*aul*, *auls* s. m. “ail” (s.v. *ail*): «La graphie peut correspondre à une prononciation [ól] ou peut-être [ó], cette dernière étant localisée à l’époque moderne dans les parlers de l’Est (Champagne, Lorraine, Franche-Comté); 24, 333a, ALLIUM» [86b]. – Les graphies *auls/-x/-z* ~ *aus/-x/-z* sont par ailleurs bien présentes dans les textes du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> s. pour le pluriel, év. avec une certaine concentration en pic., champ., lorr., bourg., mais aussi au-delà (cf. TEAF et DMF s.v. *ail*). – Nous supposons une francisation graphématique d’une forme phonétique dialectale [o:] du lexème pangalloroman, le type [ol] n’étant pas attesté dans les dialectes oïliques. Pour la forme du singulier, la francisation prend sans doute appui sur le pluriel (*auls*) et en s’inspirant éventuellement d’une tradition scripturale régionale du mot.

*efubler*, *efluver* v. “se couvrir (d’un vêtement)” (s.v. *affubler*): «Aj. à FEW 24, 249a-b \*AFFIBULARE, où cette forme n’apparaît pas, et pas davantage *efluver*, *efluvail* et *efluveau*.» [84b]. – Le verbe est présent sur tout les territoires d’oïl et franco-provençal ainsi qu’en occ. L’alternance [af-] > [ef-] est caractéristique des dialectes de l’est et du sud-est oïliques (Metz *èfieuver*, frcomt. Damprichard *ëfübyá* etc.), où intervient toutefois aussi la vocalisation de [l]. – Il semble s’agir d’une francisation phonétique et morphologique des deux types dialectaux frcomt. *ëfübyá* (> *efubler*) et lorr. mérid. *èfieuver* (> *efluver*); → *efluveau* (2.6).

*sombre* s. m. “champ qu’on laisse reposer en n’y cultivant pas de céréales, jachère” (s.v. *aires*). «Terme caractéristique du quart nord-est dep. l’afr. jusqu’à l’époque moderne; FEW11, 139b, \*SAMO-. L’auteur explique *sombre* par un jeu de mots: le labour donne aux terres blanches de la Champagne crayeuse une coloration plus sombre» [115b]. – Le lexème est attesté aux 12<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> s. en Champagne (mérid.) (notamment chez Chrestien où il représente un des rares régionalismes lexicaux sûrs et bien circonscrits, cf. DRM s.v.), puis en Bourgogne au 14<sup>e</sup> s. et vers 1700; les attestations dialectales sont également champ. mérid. et bourg., en englobant la Franche-Comté. – Il s’agit d’un mot dialectal, au vu du commentaire de JLB sans doute perçue par lui comme champ.; l’attestation dans l’*Etymologicon* permet donc de faire le lien entre la documentation médiévale et moderne du mot.

*sombrier* v. tr. “donner le premier labour à une terre” (s.v. *aires*): «Terme caractéristique du quart nord-est dep. l’afr. jusqu’à l’époque moderne; FEW 11, 139a, \*SAMO-» [115b]. – Le verbe, plus rare que le nom correspondant, est attesté très

ponctuellement entre 1328 et 1700, essentiellement en champ. et bourg. (cf. FEW 11, 143a, n. 4). – Le mot dialectal est localisée par JLB de manière cohérente « en Champagne ».

Dans le cas de *sombre* et *sombrer*, on rejoint la catégorie antérieure des mots dialectaux pour lesquels le témoignage de l'*Etymologicon* assure l'usage lexical au 16<sup>e</sup> siècle. Les autres formes représentent en revanche une simple variance phonétique dialectale d'un mot largement répandu en territoire d'oïl. Dans le cas d'*aul(s)* et d'*efubler/lefluver*, il s'agit d'une francisation grapho-phonétique voire aussi morphologique du lemme en question. Il en ressort comme dans le cas de *breuiller* (cf. *supra* n. 12) que la francisation ne constitue pas, chez JLB, un indice pour un régionalisme – il s'agit bien ici de formes d'un usage dialectal.

Les quatorze diatopismes forment un ensemble important parmi les mots non-standard de notre échantillon. Nous verrons toutefois par la suite que l'*Etymologicon* inclut également bien d'autres facettes du diasystème.

### 2.3. Mots à marquage chronologique [8 lexèmes]

#### 2.3.1. Néologismes [4 (+3) lexèmes]

L'*Etymologicon* enregistre un certain nombre de lexèmes qui entrent dans l'usage en français de l'époque ou qui sont en train d'en sortir. Les deux types suivent une typologie distincte: si les derniers représentent la survie d'un usage scriptural antérieur, les premiers se placent presque toujours dans un segment particulier du diasystème. L'essentiel des néologismes de JLB se partage entre d'anciens diatopismes qui ont fini par intégrer le français de référence (*abeille*, *japper*, *toquesin*) ou des mots du vocabulaire botanique ou pharmaceutique (*alisier*, *ambre gris*, *ambre regnardé*, cf. *infra* 2.4.1). Voici les trois néologismes d'ascendance régionale dans notre échantillon:

*abeille* s. f. "abeille" (lemme). – Selon les données dans les dictionnaires de référence (FEW 25, 8a, *APICULA*; TEAF s.v.), on peut considérer que le type *abeille* se généralise en fr. à partir de *ca* 1500, vraisemblablement à travers le fr. régional propre autant au sud-ouest oïlique qu'au territoire frpr. – Au 16<sup>e</sup> siècle le mot se trouve déjà en voie d'une diffusion générale en fr., mais son rattachement originel à la Franche-Comté et, partiellement, à la Bourgogne devait être connu par JLB et a pu motiver ultérieurement ce choix pour sa nomenclature. Le mot est en effet absent d'Estienne 1539 dont les entrées ont été déterminantes pour les lemmes du fr. écrit courant dans l'*Etymologicon*.

*japper* (*des chiens*) s. m. "aboïement" (définition pour *abbaïer*): «Aj. à FEW 5, 30a, *JAP*-, où cet emploi substantivé n'apparaît pas» [103a]. – Le verbe est attesté en fr. dans le sens "aboyer" dès Est 1549 (pour le sens plus général "pousser des

cris”, DEAF répertorie une occurrence chez l’auteur orléanais GGuiW, ca 1307) et dès la 2<sup>e</sup> m. 13<sup>e</sup> s. en afrpr. (DEAF); il est présent dans les dialectes de l’ouest et du centre, mais surtout dans le sud-est oïlique, en frpr. et en occ. surtout sept. et or. – Mis à part l’usage nominal occasionnel (év. idiosyncrasique), il s’agit, vers 1570, d’un néologisme en fr. de référence où il entre à partir du fr. régional des territoires frcomt., bourg., poit. et frpr.; puisque le mot est enraciné dans les dialectes du sud-est oïlique, on peut supposer une dimension régionale dans le choix de JLB.

*toquesin* (sonner le ~) s. m. “tocsin” (définition pour *almondât*): «*toquesain* est attesté au 16<sup>e</sup> s. (FEW 11, 606b, SIGNUM)» [118b s.v. *tresin*]. – Le lexème correspond à une formation médiévale, attestée d’abord essentiellement en lang. (14<sup>e</sup> s.); au 16<sup>e</sup> siècle, il apparaît en fr. régional à Lyon (1576) et dans l’ang. (1543), avant d’être intégré dans la lexicographie fr. (*toquesing* Thierry 1564, *toquesin* Monet 1636, *tocsin* Cotgr 1611–); il est présent dans les dialectes occ., frpr., frcomt. et – avec un sens secondaire – lorr. – Le composé entre au 16<sup>e</sup> s. dans le fr. de référence, à partir du fr. régional francoprovençal et méridional.

Dans les trois cas, l’*Etymologicon* se place dans la phase d’intégration d’un mot anciennement dialectal en français de référence, par le biais du français régional. Les dimensions de la néologie et de la diatopie se superposent. Le dictionnaire semble ainsi témoigner en même temps de l’ancrage du mot en français régional du sud-est oïlique ou du territoire francoprovençal et du français courant écrit. L’emploi chez JLB permet de mieux cerner ce processus de transposition puisqu’il laisse entrevoir une conscience autant de l’ancrage diatopique originel que du changement du statut diasystématique des mots en question.

Le cas est moins spectaculaire, mais néanmoins significatif pour le verbe *amortir* qui figure comme lemme dans l’*Etymologicon*:

*amortir* v. tr. “éteindre (une redevance)”: «Cette attestation complète les données du FEW 24, 173b, \*ADMORTIRE ([1339/82, ] MirND; dep. Rag 1583); TLF (Richelet 1680)» [85b]. – Cf. également les six attestations réunies dans le DMF (1336–1435, s.v. III.A.) ainsi que l’attestation chez Est 1549 (cf. *infra* 3.3). – La spécialisation sémantique du vocable semble se généraliser au courant du 16<sup>e</sup> s., même si l’usage remonte déjà à la première moitié du 14<sup>e</sup> s.

Puisque ce lexème ne fait pas partie des lemmes bien ancrés en français courant écrit au 16<sup>e</sup> siècle, contrairement à la série de mots réunis *supra* (2.1), il faut supposer que JLB l’a accueilli parce qu’il avait une particularité bien définie. L’*Etymologicon* semble en effet témoigner du fait que le processus de diffusion en français de référence était encore en cours et que le lexème gardait encore un marquage diachronique comme néologisme.

### 2.3.2. Archaismes [4 lexèmes]

Les quatre archaïsmes dans l'*Etymologicon* sont partiellement présents, eux-aussi, dans les dialectes, mais la dimension traditionnelle, d'appartenance aux textes des 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècle semble plus déterminante pour le choix de JLB :

*abbaïer* v. a. “abboyer” (lemme, glosé par *abboïer*) : la forme du fr. médiéval est remplacée au courant des 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> s. par *abboyer* (cf. Ménage 1650 *abbayer* vs 1694 *abboyer*) ; le type ancien montre toutefois une diffusion large dans les dialectes oïliques (*abayi* dans la région de JLB, cf. FEW 1, 299a/b, *bau*, *bai*). – Dans l'*Etymologicon*, il pourrait s'agir *a priori* d'un archaïsme du fr., d'un dialectalisme ou év. d'un régionalisme ; une interprétation comme archaïsme semble toutefois la plus plus probable, puisque JLB relève la coprésence des deux types phonétiques, en retenant comme lemme – donc comme mot à l'étude – celui qui est en train de sortir de l'usage.

*amer*, *asmer* v. tr. “considérer, estimer” (lemme) : « Aj. à FEW 24, 230, AESTIMARE, où *amer* et *asmer* ne sont relevés qu'en afr. » [85a]. – Notons qu'*asmer* est relativement bien attesté aux 12<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> s., alors qu'*amer* reste très peu fréquent même en afr. à côté d'*aesmer* (cf. TEAF s.v.). – Les deux variantes sont pleinement anachroniques au 16<sup>e</sup> siècle et ne se rattachent pas non plus à des formes dialectales.

*arées*, *airées* s. f. pl. “terre labourée non encore ensemencée” (s.v. *aires*) : « Aj. à FEW 25, 82a, ARARE, où seule figure en afr. mfr. la forme *arée* » [84b]. – *Arée* est datée dans FEW de Wace à D'Aub (1552–1630). – *Arées* représente sans aucun doute un archaïsme, alors qu'*airées* semble être une variante idiosyncrasique s'expliquant soit par rapprochement du verbe correspondant *airer* (cf. *supra* 2.2.3) soit par rapprochement para-étymologique à *aire* (< AREA) en fonction du lemme retenu.

*avette* s. f. “abeille” (s.v. *abeilles*) : le type *avette* est attesté en fr. du 12<sup>e</sup> jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> s. et survit dans les dialectes surtout de l'Ouest (cf. FEW 15, 11b, *avis*). – L'archaïsme ne trouve pas d'appui dans les dialectes du sud-est oïliques.

Comme dans le cas des néologismes, la présence de ces quatre lexèmes dans l'*Etymologicon* semble être significative de leur usage à l'époque de JLB. Il est probable qu'elle témoigne d'une phase de transition dans laquelle les mots sont encore connus au moins par une partie des personnes pratiquant le français mais ont déjà perdu de leur fréquence d'usage antérieure. Là encore, l'interprétation du statut de ces mots dans le dictionnaire doit faire appel à des sources externes, mais, une fois identifiée la nature du choix de JLB, ce dernier apporte des informations précieuses sur le diasystème de son temps.

### 2.4. Mots à marquage diaphasique [9 lexèmes]

L'*Etymologicon* comporte un nombre non négligeable de mots appartenant à la terminologie botanique et pharmaceutique. En tant que médecin et herboriste [2sq.], JLB avait une connaissance approfondie de ces domaines, ce qui l'amenait à retenir des termes intéressants d'un point de vue étymolo-

gique, sémantique ou syntagmatique ou encore à cause leur particularité diachronique. C'est également dans ce domaine que l'on peut relever des usages idiosyncrasiques. Le marquage diaphasique des mots en question se superpose ainsi pour la plupart avec l'une des autres catégories que nous avons distinguées ici.

2.4.1. Commençons par les mots retenus comme lemmes, *ache*, *aluyne*, *ambre* et *alisier*:

*ache* s. m. "plante de la famille des ombellifères, dont l'espèce la plus connue est le céleri, ache": le lexème est habituel dep. le 11<sup>e</sup> s. sous la forme de JLB, mais en fort retrait dep. le 17<sup>e</sup> s. quand il est remplacé par *céleri*; il est presque absent des dialectes (cf. FEW 25, 14b, *APIUM*). – Le terme botanique (présent dans Est 1539) est courant à l'époque de JLB qui l'a sans doute retenu pour introduire son étymon (toutefois également déjà présent dans Est 1539).

*aluyne* s. f., var. *aloine*, *alesne* "absinthe": le mot est courant en fr. du 12<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> s. avant d'avoir été évincé par le mot savant *absinthe*; parmi les différentes graphies de l'*Etymologicon*, *aloine* et *aluyne* sont habituelles au 16<sup>e</sup> s.; *alesne* en revanche est rare et seulement médiévale; la forme se trouve toutefois dans l'AntidNic (cf. FEW 24, 346a, *ALOXINUM*; TEAF s.v.), qui était toujours très diffusé parmi les pharmaciens et duquel JLB a pu le prendre.

*ambre* s. m. "substance organique molle, de couleur généralement cendrée, au parfum musqué, provenant des excréments du cachalot, ambre gris": il s'agit d'un emprunt à l'arabe courant dans la terminologie pharmaceutique depuis le 13<sup>e</sup> s., mais absent des dialectes (cf. FEW 19, 7a, *'ANBAR*; Arveiller 19-21).

*ambre gris* s. m. "*id.*": composé NAdj attesté sous cette forme dep. 1556 (Arveiller 20 [cf. toutefois fém. *ambre grise* 1426]; FEW *ibid.* donne la première att. de 1562, Pin). – Si le mot simple est courant comme terme pharmaceutique à l'époque de JLB siècle, le composé représente une innovation introduite au milieu du 16<sup>e</sup> s.

*ambre regnardé* s. m. "ambre que l'on prétendait mangé par les renards et qui se retrouvait dans leurs excréments" (s.v. *ambre gris*): «Première attestation par rapport aux données de FEW 19, 7a, *'ANBAR* (Corn 1694-1751)» [85a]. – JLB élargit notablement la chronologie connue du composé NAdj; cf. FEW: *ambre regnardé* (Corn 1694-1751); cf. également la formation parallèle *ambre de chien* (1606). – Le composé est sans doute caractéristique de la terminologie pharmaceutique des 16<sup>e</sup>/18<sup>e</sup> siècles.

*alisier* s. m. "alisier, arbre de la famille des rosacées": le type *alise*, pour lequel il faut supposer une base protoromane (< *\*alisia*), parallèle à celle du type *alier* (< *\*alika*) – habituel dans les textes médiévaux et plus répandu dans les dialectes galloromans –, apparaît rarement aux 13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> siècles (cf. TEAF, DMF s.v.), et ne se fixe à l'écrit qu'à l'époque moderne; le dérivé *alisier*, quant à lui, est presque absent des textes médiévaux, mais il s'impose à l'écrit au 16<sup>e</sup> (1530, Palsgrave, FEW 24, 319a, *\*alika*; 1599/1603, OISerres, TLF) et il est ponctuellement présent dans les dialectes galloromans. – L'usage du terme botanique est encore précoce à l'époque de l'*Etymologicon*.

Pour ces six lexèmes, on relève donc des motivations observées dans les sections précédentes: le lemme *ache* sert à JLB pour introduire une étymologie, *aluyne* une variante archaïque (*alesne*), *ambre* deux syntagmes néologiques (*ambre gris* et *ambre regnardé*); *alisier*, quant à lui, est également une innovation lexicale du milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Un marquage diatopique est plus rare dans la terminologie essentiellement savante du domaine, ce qui explique son absence dans notre (petit) échantillon.

2.4.2. Si pour ce premier ensemble, JLB témoigne d'un usage général – même s'il est marqué diachroniquement –, dans les deux cas suivants, il introduit des vocables peu ou pas connus par ailleurs:

*amandelaït* s. m. "préparation aux amandes" (s.v. *amandres*): «Forme absente de FEW 24, 503a, AMYGDALA (par croisement avec *lait d'amandes*), attestée aussi en 1691 («Durant d'autres Carêmes elle ne prenoit pour toute nourriture qu'un orge ou *amandelaït* fort clair» A. de Lyon, *La Vie de la venerable mère Magdeleine du Sauveur*, Lyon, 270) et 1695 («on péle les amandes lors qu'on veut faire un *amandelaït*» A. Goletti, *Les Œuvres medecinales de l'herboriste d'Attigna*, Lyon, 155); RIF1 5, 273 indique erronément, en renvoyant à l'*Etymologicon*, *amandelaït* "amandier"» [85a]. – Étant donné l'absence d'attestations en dehors des deux textes contemporains de JLB, imprimés à Lyon, il est difficile d'établir l'ancrage diasystématique de ce composé; il s'agit vraisemblablement d'un terme pharmaceutique spécialisé et d'une faible longévité.

*muguet d'aul* synt. n. m. "ail des ours" (s.v. *ail*): «Aj. à FEW 19, 134b, му̀жк, où cette loc. n'apparaît pas (et pas davantage dans ArveillOr)» [107ab]. – D'un point de vue sémantique, le composé s'explique facilement comme une cohyponymie à partir de "muguet" (comme l'ail des ours caractérisé par de petites fleurs blanches et des feuilles relativement grandes, larges et allongées); il est toutefois absent de la documentation connue.

Dans les deux cas, on peut douter de la réalité de l'usage des vocables en question, surtout au vu des nombreux idiosyncrasismes dans l'*Etymologicon* (cf. *infra* 2.6). Étant donné l'excellente connaissance de la nomenclature botanique de JLB, il est toutefois possible que l'auteur enregistre ici un usage en cours à son époque, éventuellement dans sa région ou dans une région voisine (comme le Lyonnais).

2.4.3. Retenons enfin parmi les mots à charge diaphasique (au moins potentielle) un dernier mot qui relève du domaine de la technique agricole:

*aix* s. m. "cheville d'un essieu de charrette" (s.v. *aixeul*): «Sans doute variante [graphique] de fr. *esse* f. (dep. 1388); FEW 11, 1a, s» [84b]. – Le mot technique est mal étymologisé (la base retenue par Wartburg est la forme du 'S', non pas le mot latin *axis*) et rendu par JLB sous une forme idiosyncrasique, qu'il rapproche par la graphie et le genre de la base étymologique supposée.

Si dans ce domaine technique, l'ancrage du vocable introduit dans l'*Etymologicon* est fortement sujet à caution, les mots de la terminologie botanique ou pharmaceutique sont d'un réel intérêt pour préciser nos connaissances de ce segment lexical au 16<sup>e</sup> siècle.

### 2.5. Mots à marquage diastratique [4 lexèmes]

Le marquage diastratique de haut prestige à l'intérieur du français écrit – qui était déjà par définition une variété 'haute' – reste à l'époque de JLB circonscrit aux mots empruntés au latin ou latinisés d'un point de vue graphématique ou sémantique. La situation semble de ce point de vue très semblable à celle des siècles précédents.

2.5.1. Notre échantillon comporte trois latinismes qui toutefois ne s'inscrivent pas dans une même typologie.

*abus* s. m. "usage mauvais, excessif de qqch, abus" (lemme): lexème bien attesté dep. 1370 (Oresme, FEW 24, 61a, ABUSUS). – JLB retient le latinisme courant en français écrit pour introduire l'adage introduit comme proverbe *l'abus abattra l'abusant* que toutefois PR n'a pas pu retrouver dans la (vaste) documentation consultée.

*admirable* adj. "étonnant" (lemme): lexème bien attesté du 12<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> s., d'abord sous la forme *amirable*, ultérieurement latinisée au 16<sup>e</sup> siècle en *admirable* (FEW 24, 167b, ADMIRARI; ADMIRABILIS ayant été relégué au commentaire, *ibid.*). – Le plus probable est que JLB ait retenu le mot pour introduire un commentaire concernant le traité *De admirabilibus*, qui toutefois n'a pas non plus pu être identifié par PR [22 n. 100].

*advoier* v. intr. "être en route" (variante d'*avoier*): graphie latinisante occasionnelle (cf. *supra* 2.1) d'un verbe par ailleurs en perte de vitesse.

Les deux premiers vocables servent de toute évidence de support à des éléments peu connus (voirs idiosyncrasiques) que JLB avait souhaité placer dans son *Etymologicon*. L'intérêt d'*advoier* pour l'histoire de la langue est également mineur. La part des latinismes n'est donc aucunement au centre de l'attention de l'auteur.

2.5.2. Parmi notre échantillon, nous n'avons identifié qu'un mot qui à première vue aurait pu être catégorisé comme étant de faible prestige linguistique, mis à part les diatopismes qui relèvent par nature d'un niveau 'bas'. Celui-ci n'est toutefois pas marqué en tant que tel dans l'*Etymologicon*, qui le place dans une glose au même niveau que le mot pangalloroman *sac*, d'usage courant en français écrit depuis les origines:

*barlue* s. f. (s.f. *efubler*: un *efluveau*, *efluvail* ab *infulæ*, *infularum*, pour se couvrir contre la pluie, de *manteau* ou autre chose, comme un sac, une *barlue*): « Première attestation de ce mot d'origine obscure, sans doute à rapprocher, malgré l'écart chronologique, des données de FEW 9, 148a, POMPHOLYX (*berlue* 1837) » [87b]. – FEW réunit en effet s.v. POMPHOLYX (de même que 23, 32b, *couverture*) trois occurrences pour « Argot *berlue* f. “couverture” » entre 1837 et 1928. Le témoignage de l'*Etymologicon* prouve que le sens très particulier du vocable ne s'est pas constitué lors de son intégration en argot mais qu'il est antérieur. Par ailleurs, la dénomination d'une 'couverture' (de faible valeur) se prête bien d'un point de vue sémantique pour être accueillie dans l'argot militaire du milieu du 19<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Étant donné la forme lexicale très spécifique, l'explication la plus probable reste le rattachement de Wartburg à la 'berlue' (“éblouissement ordinairement passager; lésion de la vue” etc.), présent dans divers dialectes oïliques dont ceux du Sud-Est (cf. FEW 9, 147b). Il doit s'agir d'une métaphore locale ou régionale, même si le changement sémantique n'est pas transparent (cf. FEW 9, 151a, n. 26: « Wohl weil die decke unsichtbar macht, was mit ihr zugedeckt wird »).

Le statut de *barlue* reste, comme souvent, implicite dans l'*Etymologicon*, mais il serait cohérent de supposer un usage dialectal particulier pour un objet de faible valeur. La mauvaise qualité de l'objet ne constitue pas, en soi, un marquage diastratique, même si elle peut le préparer. Le contexte dans le dictionnaire plaide plutôt pour un usage sans connotation diastratique, à rattacher à la catégorie des mots à marquage diatopique (2.2). Il est probable que les mots à faible prestige linguistique n'avaient pas leur place dans l'ouvrage de JLB dont l'objectif était de toute évidence celui d'un enrichissement du français et de sa variété exemplaire (cf. *infra* 4).

## 2.6. Formations idiosyncrasiques ou occasionnelles [13 lexèmes]

La catégorie peut-être la plus surprenante dans l'*Etymologicon* est celle des mots qui ne trouvent pas de confirmation dans la documentation historique du français ou des dialectes oïliques. JLB introduit de nombreux mots qu'il semble forger lui-même, sans doute dans une velléité bien consciente d'élargir le vocabulaire.

2.6.1. On peut distinguer différentes catégories. Nous avons déjà traité les deux termes botanico-pharmaceutiques *amandelaït* et *muguet d'aul* (2.4.2),

<sup>14</sup> La description de l'argot a connu un apport notable par les *Mots des Poilus* de Rézeau (2018), qui permettent également de mieux cerner qu'auparavant les trois catégories d'un argot militaire entre le milieu du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle, d'un argot des tranchées de la Grande Guerre et d'un registre argotique parisien du 19<sup>e</sup> siècle, distinct de l'argot militaire et ayant partiellement des racines plus anciennes; les différences – et ressemblances – entre les trois ensembles ressortent bien du traitement comparatif de Kihai (2020).

pour lesquels nous pouvons imaginer un usage restreint dans le temps et dans l'espace mais préexistant à JLB. Cela ne semble toutefois pas être le cas dans les dérivés ou resémantisations qui s'inscrivent dans la constitution d'une forme de nouvelle nomenclature linguistique. Voici les exemples de notre échantillon :

*bassignement* adv. "comme on dit en Bassigny" (s.v. *ais*): «Création de Le Bon, qui emploie aussi l'équivalent lat. *bassinicè* (40v, *perdris*), sur le rad. de *Bassigny*, avec le suffixe *-ement*» [88a].

*forger* v. tr. "façonner, élaborer (*ici* un mot)" (s.v. *aigrim*): «Ce sens, non daté dans TLF, est absent de FEW 3, 343b, FABRICARE» [88b]. – Le spécifique prend appui sur le sens métaphorique "élaborer, créer (une chose durable)", présent en fr. dep. le 12<sup>e</sup> s. (cf. TEAF *forgier* mat. et DMF s.v. C); l'usage pour "forger un mot" apparaît dans les exemples du TLF en 1924, où il s'agit d'une spécialisation sémantique indépendante et parallèle à celle de l'*Etymologicon*.

*gaulois* adj. "français (médiéval)" (s.v. *ais*, et également s.v. *aloette*, *bani*, *barbacanes*, *bureau*, *combardise*, *corbe* etc.): «Sens non retrouvé dans les dictionnaires [...] FEW 17, 490b, \*WALHISK» [89b]. – Le sens habituel du terme, "gaulois", est également bien présent chez JLB, autant dans la préface que dans la plupart des entrées (*baume*, *bec*, *bouge*, *braye*, *cervoyse* etc.); le sens cohyponymique "français ancien", en revanche, est certainement idiosyncrasique et JLB l'exploite dans l'*Etymologicon* à des fins dérivationnelles tout au long du dictionnaire: *aggaulizer* v. tr. "donner (à un mot) un caractère gaulois [*i. e.* de français médiéval]" (s.v. *etron*), *gallicanisé* adj. "naturalisé gaulois ou français" (s.v. *galliot*), *galliot* s. m. "étranger naturalisé Gaulois ou Français" ainsi que le comparatif grec γαλλοτέρων (s.v. *ail*: «*Ail*, *aul* melius et γαλλοτέρων», donc "*aul* est mieux et 'plus gaulois' [*i. e.* plus en cohérence avec la tradition scripturale du français] qu'*ail*").

*sans queue* synt. adj. "absolument, sans qu'il soit besoin de rien ajouter, en emploi absolu (en parlant d'un substantif)" (s.v. *ambre*, *donjon*, *maistre*): «Cf. Fur 1690 <Sans *queüe*, signifie aussi quelquefois, Absolument>, non repris dans FEW 2, [525a–529b] CAUDA» [112a]. – L'intégration du syntagme dans Furetière pourrait indiquer une certaine présence de cet usage à l'époque; il pourrait également s'agir d'une reprise de l'*Etymologicon*, ce qui supposerait alors que Furetière ait jugé la formation recevable.

Des formations semblables se trouvent tout au long du dictionnaire<sup>15</sup> et témoignent d'un choix pleinement conscient de la part de l'auteur. Les formations de JLB sont restées pour l'essentiel sans lendemain, mais elles peuvent se réclamer d'une certaine logique rationnelle dans le souhait de mieux outiller la réflexion linguistique en voie de développement à son époque.

<sup>15</sup> Cf. par exemple les entrées *affranchir* "franciser", *affranchissement* "francisation" ou *agrammairement* "agrammaticalement" dans le glossaire de Rézeau.

2.6.2. D'autres vocables d'un usage occasionnel semblent relever de la même tentative d'élargir le vocabulaire, mais gardent un caractère artificiel et peu intuitif malgré leur transparence dans le contexte du dictionnaire. Nous avons déjà traité dans cette catégorie *airées* (cf. *supra* 2.3.2, s.v. *arées*); voici les cinq autres exemples de notre échantillon :

*aigreur* s. f. "aliment à saveur aigre" (s.v. *aigrim*, cf. *supra* 2.3): «si *aigreur* doit être ici considéré comme un synonyme de *aigrim*, il offre un sens métonymique, du type "aliment à saveur aigre"» [84b]. – Il s'agit d'une variante sémantique occasionnelle à partir du sens courant en fr. écrit "qualité de ce qui est aigre au goût" (dep. 1380, FEW 24, 96b, ACER).

*cubir* (*aller* ~) v. abs. "se coucher" (lemme): «Emprunt au latin médiéval *cubire* (Du Cange s.v. *serena*), sans tradition lexicographique française» [93b]. – Cf. la base classique *cubare* (indiquée par JLB comme étymon de *cubir*, «a cubo»); év. on peut supposer une association avec mfr. *cuver* "demeurer dans la cuve et y fermenter" (1373–), centr. *cubé*, fr. *cuver son vin* "laisser dissiper l'ivresse par le somner ou le repos" (Cotgr 1611–) (FEW 2/2, 1550a, s.v. CUPA) ou, très év., avec *couver* (< CUBARE, FEW 2/2, 1441b) qui est toutefois sémantiquement assez éloigné en fr. (le sens originel "reposer" survit uniquement en gasc.). – Il faut supposer ici la proposition d'une innovation lexicale; le lemme comporte en effet une définition, ce qui indique qu'il ne s'agissait pas d'une expression courante.

*defluber* v. tr., var. *defluver*, *defuler* "ôter un vêtement, découvrir" (s.v. *affubler*): «Ces formes n'apparaissent pas dans FEW 24, 250b, \*AFFIBULARE, où on les ajoutera auprès d'afr. mfr. *defubler* (et variantes)» [94a]. – Les types *deffubler* et *defuller* sont bien attestés du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècles et restent présentes dans les dialectes oïliques; les formes avec métathèse en revanche restent absents de la documentation, à l'exception (isolée) de Metz *defieuver* avec la vocalisation de [i]. – Les formes *defluber* et *defluver* semblent être des variantes idiosyncrasiques du type *defuler*, sans doute en lien avec les autres variantes de la famille répertoriés par JLB (→ *efubler*, 2.2.3; *efluveau*, ci-après).

*efluveau* s. m. var. *efluvail* "vêtement pour se couvrir contre la pluie" (s.v. *affubler*). – Un dérivé de ce type est attesté uniquement – et rarement – pour la forme de base *afubler* (12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> s. *afublail*, puis ponctuellement dans des dialectes saint. et frpr., cf. FEW 24, 249b, \*AFFIBULARE). – Le plus probable semble être une formation nominale occasionnelle sur la francisation *efluver* de JLB à partir du type dialectal lorr. mérid. *èfieuver* (→ *efubler*, 2.2.3).

*ombrageux* adj. "d'apparence sombre (en parlant d'une terre labourée)" (s.v. *aires*): «Aj. à FEW 14, 23a, UMBRA, où ce sens n'apparaît pas» [108b]. – Le vocable est introduit par JLB pour gloser le dialectalisme *sombrer* qui a éventuellement catalysé cet usage occasionnel.

2.6.3. Enfin, nous avons également relevé trois vocables qui résistent à une explication cohérente et qui sont vraisemblablement à placer dans la catégorie des 'mots-fantômes':

*advedur* v. intr. “paresser” («accagner») (lemme): «Outre qu’il faut supposer une coquille à la fin du mot, on ne voit pas de quel verbe il peut s’agir» [84a]. – Comme Rézeau le suggère, la forme doit sans doute être émendée en *a(d)vedir*, mais le mot reste toujours opaque. Les issues de l’étymon indiqué (*vaco*, *vacare*) ont des sens compatibles avec la paresse, mais restent formellement distantes.

*almondat* s. f. “coutume de sonner le tocsin pour donner la chasse à un meurtrier”: «Peut-être ancien nom d’une région d’Espagne correspondant à l’actuelle province de Malaga», «La coutume de sonner le tocsin pour donner la chasse à un meurtrier avait lieu également en France. Le passage semble corrompu [...]» [22, n. 108sq.]. – Le mot est opaque. Il offre l’apparence d’un emprunt espagnol à l’arabe, mais nous n’avons trouvé aucun correspondant identifiable dans la lexicographie ni de l’espagnol ni de l’arabe. Étant donné la créativité étymologique de JLB, on pourrait imaginer une association basée sur les familles de lat. *ADMONERE* et fr. *esmonder* (< *MUNDARE*), avec une idée de ‘mettre en garde’ et de ‘purification’.

*ban de finage* comp. nom. “territoire où s’exerçait la juridiction d’un suzerain” (s.v. *ais*): «Une confusion est possible entre *ban* “territoire où s’exerçait la juridiction d’un suzerain” (FEW 15/1, 50b, \**BAN*) et *banc* “siège” (FEW 15/1, 57a, \**BANK-*), au profit de ce dernier; on ne comprend pas la fin du texte [...]» [87a]. – Il semble en effet s’agir d’un rapprochement para-étymologique de JLB, superposant le terme féodal *ban* “territoire etc.” (1246–1759) et le mot *banc* “siège”; le composé nominal *ban de finage*, quant à lui, est non seulement inhabituel mais aussi pléonastique, puisque le sens de *ban* auquel pense l’auteur est, justement, “finage” (cf. *ban et finage* 13<sup>e</sup> s., TEAF s.v. *ban*; *ban et finage* 1346, DMF s.v. *finage* A.)

Ces derniers exemples ajoutent une facette complémentaire aux attitudes et procédés de JLB. Son souhait d’élargir et d’enrichir le vocabulaire français, par des mots dialectaux, des mots spécialisés, archaïques ou néologiques est ultérieurement souligné par les nouvelles formations dérivationnelles ou sémantiques de l’auteur.

Nous reviendrons sur cette question après avoir traité de la place de l’*Etymologicon* dans la tradition lexicographique.

### 3. L’*Etymologicon* dans la tradition lexicographique

Les dictionnaires sont des œuvres tenues par la tradition du genre et fortement tributaires de leurs prédécesseurs. Il est donc essentiel, pour cerner le statut et la particularité de l’*Etymologicon*, de le placer dans la tradition lexicographique. Parmi celle-ci, il faut distinguer les dictionnaires de langue (Estienne, Nicot, Cotgrave) de la tradition étymologique (Bovelles, Bourgoing, Trippault, Ménage), par laquelle nous commencerons<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Nous renonçons en ce lieu à une description bibliographique détaillée des différents dictionnaires que nous avons pris en considération pour notre comparaison avec

### 3.1. La tradition étymologique du 16<sup>e</sup> siècle

Les *Tabulæ breves Gallicanarum vocum* (1533) de Charles de Bovelles (1479-1567) se présentent comme un ouvrage méthodologiquement préparatoire à l'*Etymologicon*. La conception des *Tabulæ* est semblable, mais il y a également des différences, autant de taille que de nature<sup>17</sup>:

- les *Tabulæ* se placent dans le cadre général du *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate* de Bovelles alors que l'*Etymologicon* est un livre à part entière;
- le *Tabulæ* occupent 43 des 107 pages du *Liber* de Bovelles (48-90), la part lexicographique de l'*Etymologicon* 88 pages (fol. 9r-52v) dans l'ouvrage de 104 pages (52 fol.);
- les *Tabulæ* comportent 575 lemmes, l'*Etymologicon* 974, et ce dernier intègre un nombre non négligeable de lexèmes complémentaires;
- l'ordre alphabétique est intégral dans l'*Etymologicon*, alors qu'il ne concerne que la première lettre dans les *Tabulæ*;
- les *Tabulæ* traitent essentiellement des mots du français écrit courant, avec quelques infractions pour des mots allemands (par ex. *Berg* "mons", *Bruch* "pons", *Burg* "villa", p. 54), mais elles prennent également en considération des mots dialectaux picards ou wallons; l'érudite picard a en cela une attitude semblable à JLB, originaire du Bassigny.

Étant donné ces différences notables, Lindemann (1994, 512 et n. 65) catégorise l'ouvrage de Bovelles – contrairement à Brunot – parmi les grammaires historiques et non pas parmi les dictionnaires (*ibid.* 73-75) et elle considère par conséquent l'*Etymologicon* comme le premier dictionnaire étymologique du français.

Les nomenclatures des *Tabulæ* et de l'*Etymologicon* montrent peu de superpositions: moins de 10 % des mots des premières se retrouvent dans le dernier. Le traitement des entrées chez JLB semble toutefois ne pas ignorer

---

l'*Etymologicon* et à un relevé de la vaste bibliographie secondaire qui leur est consacrée; cf. toutefois pour les auteurs du 16<sup>e</sup> siècle, Bierbach (1995), Fryba-Reber (2003, 358), Buchi (2020, 1828sq.) et, surtout, le traitement détaillé de Lindemann (1994, 250-541) ainsi que l'approche interprétative de Bierbach (1997), qui met notamment en avant la séparation des traditions lexicologique et encyclopédique à cette époque.

<sup>17</sup> Cf. Bierbach (1995 n. 5): «Bovelles n'a certainement pas voulu entreprendre <den Versuch eines kurzgefaßten etymologischen Wörterbuchs des Französischen> (Bosson 1990: 152 [...]). Bovelles a voulu bien au contraire, dans la deuxième partie, dresser une liste de mots français, qui étaient ses réflexions de la première partie, mais qui justement n'appartenaient pas au lexique courant du français de son époque».

l'ouvrage de son aîné. Parmi les 34 lemmes de notre échantillon, quatre sont déjà présents chez Bovelles :

*Abbaier*, quod est canum, à voce baubare, quod est latrare. (*Tabulæ* p. 87)

vs

*Abbaïer ou abboïer*, à boo, boas : *quasi dicamus adboare. toutesfois il se prent proprement pour le iapper des chiens: car on dit pour le son de la voix des beufs vulgairement en Bourgogne, breuiller.* (*Etymologicon* fol. 9r)

*Affuler*, quod est cooperire, ac tegere caput: barbara vox originis incertæ. Nisi velit quis eam trahi ab a, & infula, quæ est corporis tegumentum. Nec est dissimile veri, forte ita res habet. (*Tabulæ* p. 50 sq.)

vs

*Affubler, efulber, efluver, un efluveau, efluvail* ab infulæ, infularum, *pour se couvrir contre la pluie, de manteau ou autre chose, comme un sac, une barlue. L'in ne se tourne pas tousjours en en. Unde defluber, defluver, pour découvrir. Affuler, defuler, melius. Ignorantia vocis addidit literas superfluas.* (*Etymologicon* fol. 9v)

*Aigre*, ab *acri*: C etiam duriore in G molliorum verso. (*Tabulæ* p. 51)

vs

*Aigre*, ab *acri*, vel *agreste*: unde dicimus *du vinaigre.* (*Etymologicon* fol. 9v)

*Alauette* vel *alouette*, ab *alauda* per V vocalem. (*Tabulæ* p. 50)

vs

*Aloette*, *vocable gaulois. Alauda en est faict & tiré.* (*Etymologicon* fol. 10v)

JLB a pu construire ces entrées sans le modèle des *Tabulæ*, mais rien ne plaide contre l'utilisation de ces dernières. L'étymologie est identique dans trois cas et elle est semblable pour *abbaïer*; par ailleurs, l'*Etymologicon* élargit le traitement, en introduisant et commentant des variantes et des vocables complémentaires.

En aval, l'*Etymologicon* a laissé des traces très nettes dans l'ouvrage *Celt-Hellenisme, ou Etymologic des mots françois tirez du graec* de Léon Trippault (1580, 1581<sup>18</sup>). Malgré sa concentration thématique particulière, qui réduit l'interface potentielle avec l'*Etymologicon*, Rézeau a relevé dans les notes de son édition non moins de 24 entrées dans lesquelles Trippault se base très directement sur JLB<sup>19</sup>:

*adhorer* (s.v. *hore*, n. 270), *admiral* (n. 439), *arar* (n. 122), *arasser* (n. 124), *bri-fau* (n. 159), *calinaire* (n. 166), *courtil* (n. 170), *cot* (n. 194), *couard* (n. 195), *diner* (n. 201), *feu* (n. 232), *fo* (n. 241), *gaupe* (n. 248), *genaux* (n. 249), *glazon* (n. 250), *glisser*

<sup>18</sup> Donnant suite à une première édition sous le titre *Dictionnaire François-Grec*, 1577.

<sup>19</sup> Lindemann (1994, 516sq.), qui compare simplement une série de lemmes des deux dictionnaires passe à côté de ce constat important.

(n. 252), *golphre* (n. 253), *jardin* (n. 272), *jour* (n. 277), *mechoacan* (n. 300), *paisseaux* (n. 341), *pesle* (n. 355), *raphileux* (n. 365 et gloss), *vasque* (n. 440)

L'approche de l'*Etymologic* est toutefois très lointaine de l'esprit cartésien (avant la lettre) qui caractérise autant Bovelles que JLB.

Ce dernier constat vaut également pour l'œuvre inachevée du juriste nivernais Jacques Bourgoing, *De origine, usu et ratione vulgarium vocum linguae Gallicae, Italicae & Hispanicae* (1583). Son traité de 91 folios (in 4°) comporte une centaine d'entrées commençant par A- ou Ha-, dont un certain nombre de noms propres. La nomenclature rejoint partiellement celle de l'*Etymologicon*: nous avons relevé sept entrées (*abeille*, *acier*, *affres*, *affubler*, *aigre*, *ail*, *allovette*) qui traitent dix des 65 lexèmes de notre nomenclature (*abeille*, *acier*, *affre*, *affubler*, *aigre*, *aigrin*, *ail*, *aloette*, *aul*, *avette*). L'argumentation de Bourgoing a la qualité de mettre en parallèle le français («G[alli]»), l'italien («It.») et l'espagnol («Hispani»), mais la faiblesse d'être très verbeuse et peu construite; cf. par ex.

ABEILLE. AVEILLE & pro AVEILLETTE avette, G. abeja H. *Apecula aut apicula: deminutitia enim illa, ut est animalculum apes* APE It. *Hispanis Gallisque mosca a miel, MOUSCHE A MIEL, Muscarum quidem è genere nobilissima, mellis à quo dulcissimo & potiore munere denominata tanquam musca mellitta [...]* (fol. 9v/10r, en tout près de deux pages)

AIGRE. agre It. agro H. *acris acorisve verum subiectum est gustus [...]* alius suo in genere enascitur [...] vinaigre H. VINAIGRE G. [...] & ad acrem iram irritare AIGRIR G. *Non inaudita vox est AIGRIN G [...]* (fol. 53r/v, id.)

L'évocation du vocable *avette* à côté d'*abeille*, mais surtout celle de *vinaigre* et – plus encore – d'*aigrin* à côté d'*aigre* sembleraient indiquer que Bourgoing ait eu connaissance de l'*Etymologicon*. Il s'éloigne toutefois fortement de la logique succincte autant de Bovelles que de JLB et amène la jeune discipline de l'étymologie sur un terrain vague et spéculatif.

En synthèse, l'*Etymologicon* n'est donc pas le seul ouvrage qui poursuit des interrogations étymologiques à son époque, même si les quatre représentants connus du genre restent relativement isolés et si l'*Etymologicon* sort du lot. Ce dernier est vraisemblablement tributaire du traité antérieur de Bovelles qui est plus court et assurément moins riche dans sa nomenclature, mais animé d'un même esprit d'explication succincte et rationnelle. Quant aux traités postérieurs, Trippault a très certainement puisé dans l'*Etymologicon* et Bourgoing le connaissait vraisemblablement aussi. Les deux ouvrages restent toutefois par leur faible cohérence en retrait par rapport à la tradition instaurée par Bovelles et JLB. Il faudra attendre le 17<sup>e</sup> siècle pour voir les

développements ultérieurs d'une lexicographie, poursuivant ou impliquant une recherche étymologique rationnelle.

### 3.2. *L'Étymologicon et la lexicographie des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles*

Après nos sondages dans les différents dictionnaires de l'époque, nous avons retenu pour une étude approfondie d'une part le dictionnaire fondateur de Robert Estienne (1539, 21549), d'autre part le premier dictionnaire monolingue français, le *Thresor* de Jean Nicot (1606, posthume) et le *Dictionarie of the French and English tongues* de Randle Cotgrave (1611), qui se placent chronologiquement entre JLB et les *Origines de la langue françoise* de Gilles Ménage (1650, fortement élargis dans la deuxième édition, posthume, de 1694). La série des dictionnaires de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, Richelet 1680, Furetière 1690 et l'Académie 1694, prend bien entendu appui sur cette tradition, mais se place dans une optique nouvelle<sup>20</sup>.

Le tableau suivant indique la présence de notre échantillon dans les dictionnaires d'Estienne, de Nicot et de Cotgrave ainsi que les propositions étymologiques de JLB et de Ménage, avec une évaluation de la validité des premières<sup>21</sup>. Les mots sont regroupés selon les catégories diasystématiques traitées auparavant, puisqu'elles sont essentielles pour l'interprétation de la tradition lexicographique<sup>22</sup>. Nous distinguons ainsi les mots du français écrit courant, les diatopismes, les néologismes et archaïsmes, les latinismes, les mots des domaines botanique et pharmaceutique (à leur tour partagés entre français courant, néologismes et formes occasionnelles ou rares) et enfin les mots occasionnels ou idiosyncrasiques :

<sup>20</sup> Notons que Rézeau [9] a relevé une série de mots où Furetière semble se baser sur l'*Étymologicon* (s.v. *caraquin*, *coqueluche*, *lavendiere*, *rochet*, *trangulon*, *vibur*; cf. aussi le syntagme *sans queue*, v. *supra* 2.6.1). Il évoque également l'utilisation de ce dernier par les ouvrages de Rolland sur la *Flore* et la *Faune* française, ce qui s'explique aisément par l'apport du vocabulaire botanique de JLB.

<sup>21</sup> Les indications dans le tableau et notamment les équivalences avec les autres dictionnaires se réfèrent exclusivement aux sens des formes chez JLB (par ex. *forgé*: la forme est présente dans Est, Mén et Cotgr, mais pas le sens de l'*Étymologicon* "façonner, élaborer un mot"). Nous indiquons, le cas échéant, les formes des lemmes en question s'ils s'éloignent de celle de l'*Étymologicon*; pour Est et Mén nous indiquons la date de la deuxième édition si le mot n'apparaît pas encore dans la première.

<sup>22</sup> Comme dans le tableau initial, nous avons placé en romain les lemmes de l'*Étymologicon* (suivie d'une astérisque pour les mots traités dans le glossaire de Rézeau), en italique les mots complémentaires relevés et traités par Rézeau et en gras ceux relevés par nous; «n.r.» indique des étymologies non renseignées par JLB.

	catégorie	Est 1539	Nicot 1606	Cotgr 1611	Mén 1650	étymologie proposée par JLB (vs correcte si divergente)	étymologie Ménage	évaluation étymologie
a	fr. courant	x	x	x	ø	ø	ø	n. r.
accoler	fr. courant	x	x	x	1694	COLLUM	<i>adcollare</i> < COLLUM	juste
acier	fr. courant	x	x	x	x	ACIES (vs ACIARIUM)	ACIARIUM	radical juste
affouler	fr. courant	x	x	x	1694 <i>affoller</i>	FULLO (vs FULLARE)	« l'étimologie de ce mot m'est inconnue »	radical juste
affre	fr. courant	x	x	x	1694	AFFARI (vs *AFFIBU- LARE)	A FER	faux
affubler	fr. courant	x	x	x	x	INFULAE (vs *AFFIBU- LARE)	INFULARE	faux
aigre	fr. courant	x	x	x	x	ACRI	= JLB	juste
ail	fr. courant	x	x	x	ø	ALLIUM	ø	juste
aires	fr. courant	x	(x)	(x)	ø	AREA	ø	juste
ais	fr. courant	x	x	x	x	ASSER (vs AXIS, inter- férence avec la fam. ASSIS)	AXIS	imprécis
ais[s]elles	fr. courant	x	x	x	x	AXILLA	= JLB	juste
aixeul	fr. courant	(x) <i>essieu</i>	x <i>aissseultz</i>	x <i>aissieu</i>	x	AXIS (vs *AXIOLUS)	AXICULUS	radical juste
alieurs	fr. courant	x	x <i>ailleurs</i>	x <i>ailleurs</i>	x <i>ailleurs</i>	ALIBI	ALORSUM	faux
aloette	fr. courant	x	x	x	x	ALAUDA	= JLB	juste
amoin dri	fr. courant	x	x	x	ø	MINUS (vs MINOR)	ø	radical juste
avoier	fr. courant	ø	x	x	ø	VIA	ø	juste
abre*	diatopique	ø	ø	ø	ø	ARBOR	= JLB	juste

	catégorie	Est 1539	Nicot 1606	Cotgr 1611	Mén 1650	étymologie proposée par JLB (vs correcte si divergente)	étymologie Ménage	évaluation étymologie
adverrir*	diatopique	∅	∅	∅	∅	fr. <i>verres</i> (vs ABHOR- RERE)	∅	faux
aigrim*	diatopique	∅	x <i>aigrun</i>	x <i>aigrun</i>	∅	ACRI OU AGRESTE	∅	juste
airer	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
aiselotte	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
aisi	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
amandre*	diatopique	∅	∅	∅	∅	AMYDALO	∅	juste
arsis	diatopique	∅	∅	∅	∅	AXIS (vs *AXILIS)	∅	radical juste
aubre	diatopique	∅	∅	∅	(1694 « un mast, en prov. »)	ARBOR	= JLB	juste
aul	diatopique	∅	x <i>aulx, aul</i>	x	∅	ALLIUM	∅	juste
breuiller	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
<i>efubler,</i> <i>eflaver</i>	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
once	diatopique	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
sombre	diatopique	∅	∅	x	∅	∅	∅	n. r.
sombret	diatopique	∅	∅	x	∅	∅	∅	n. r.
abeille	néologisme, mot régional	∅	x	x	x	APES (vs APICULA)	APICULA	radical juste
amortir*	néologisme relatif	1549	x	x	x	MORTEM, <i>admortire</i>	= JLB	juste
japper	néologisme, mot régional	1549	x	x	∅	∅	∅	n. r.

	catégorie	Est 1539	Nicot 1606	Cotgr 1611	Mén 1650	étymologie proposée par JLB (vs correcte si divergente)	étymologie Ménage	évaluation étymologie
toquesin	néologisme, mot régional	∅	x <i>toquesing</i>	x <i>toquesing</i>	∅	∅	∅	n. r.
abbaier	archaïsme relatif	x	x	x	x	<i>boo, boas, ADBOARE</i> (vs <i>bau</i> )	ADBAUBARE < BAUBARE	radical juste
arées	archaïsme	∅	∅ ( <i>arer</i> )	∅ ( <i>arer</i> )	∅ ( <i>arer</i> 1694)	∅	∅	n. r.
avette	archaïsme	∅	∅	x	1694	APES	= JLB	juste
amet, asmer*	archaïsme	∅	∅	∅	∅	ANIMARE (vs AESTI- MARE)	∅	faux
abus*	latinisme	x	x	x	∅		∅	juste
admirable	latinisme	x	x	x	∅	ADMIRABLE	∅	juste
advoier	latinisme	∅	∅	∅	∅	VIA	∅	juste
barlue	mot populaire ?, diatopique ?	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
ache	bot./pharm., fr. courant	x	x	x	1694	APIUM	= JLB	juste
alisier	bot./pharm., néologisme	∅	x	x	1694 <i>alifizier</i>	∅	ARIA	n. r.
aluyne	bot./pharm., fr. courant	x	x	x	x <i>alluine</i>	ALOË (vs ALOXINUM)	= JLB	faux
amandelait	bot./pharm., usage rare	∅	∅	∅	∅	∅	∅	n. r.
ambre	bot./pharm., fr. courant	x	x	x	x	∅	<i>ambar</i>	n. r.



La comparaison des cinq dictionnaires est bien entendu tributaire du nombre de mots traités par chacun. Estienne 1539 comporte *ca* 12 000 entrées, Nicot et Cotgrave au moins 30 000. La première édition de Ménage traite *ca* 4 000 articles étymologiques et se rapproche ainsi plus de l'*Etymologicon* avec ses quelque 1 000 entrées. Ces chiffres expliquent, au moins en partie, que l'interface entre les deux dictionnaires étymologiques est moins large que celle entre l'*Etymologicon* et Estienne, sans parler de Nicot et Cotgrave. Nous étudierons par la suite plus en détail les coprésences et divergences entre les dictionnaires en fonction du statut diasystématique et diachronique des différents lexèmes de notre échantillon.

### 3.3. Est 1539

Le constat le plus important qui ressort de la comparaison entre l'*Etymologicon* et le *Dictionnaire françois-latin* concerne le choix des lemmes de JLB. Parmi les 34 lemmes de notre échantillon 22 sont en effet déjà présents chez Estienne (22/34). L'analyse diasystématique montre que l'identité des lemmes porte très précisément sur les entrées du français écrit courant. Est 1539 connaît pratiquement tous les lemmes de JLB qui appartiennent à l'usage de cette variété exemplaire, soit :

- à une exception près (*avoier*<sup>23</sup>), l'intégralité des lemmes du fr. écrit courant (*aixeul* sous la forme *essieu*), au nombre de dix-huit, dont trois appartenant au vocabulaire botanico-pharmaceutique ;
- deux des trois latinismes (de nouveau à l'exception d'*advoier*) et un archaïsme relatif (*abbaïer*).

Il manque en revanche dans Est 1539 les huit lemmes de JLB qui portent un marquage diasystématique ou diachronique particulier :

- trois néologismes (dont un régional et deux avec un sens bot./pharm.), pour lesquels il faut prendre en considération le décalage chronologique léger, mais existant entre les deux dictionnaires (1539 vs 1571) ;
- un mot archaïque voire anachronique (*a(s)mer*) ;
- quatre mots à marquage diatopique.

Ce qui ne saurait surprendre, les trois formations idiosyncrasiques ou opaques sont également absentes d'Est 1539. En voici l'aperçu :

---

<sup>23</sup> Ce verbe sort de la typologie générale parce qu'il a été introduit par JLB comme support du latinisme occasionnel *advoier*. On constate toutefois que c'est un procédé inhabituel dans l'*Etymologicon*.

<i>Etymologicon</i>	catégorie	Estienne 1539	
a	français écrit courant	x	
accoler		x	
acier		x	
affouler		x [affoler]	
affre		x	
affubler		x	
aigre		x	
ail		x	
aires		x	
ais		x	
ais[s]elles		x	
aixeul		(x) [essieu]	
ailleurs		x [ailleurs]	
aloette		x	
amoindri		x	
avoier		∅	
ache		bot./pharm., français écrit courant	x
aluyne			x
ambre	x		
abus	latinisme	x	
admirable		x	
amortir	néologisme relatif	1549	
abbaïer	archaïsme relatif	x	
amer, asmer	archaïsme (anachronisme)	∅	
abeilles	néologisme, mot régional	∅	
alisier	néologisme, bot./pharm.	∅	
ambre gris		∅	
abre	diatopique	∅	
adverrir		∅	
aigrim		∅	
amandres		∅	
almondât	idiosyncrasique	∅	
cubir		∅	
advedur	mot-fantôme	∅	

Pour les formes d'usage général à l'écrit vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, l'identité des deux dictionnaires est donc presque absolue. Si une partie de ces mots peut avoir été réunie par introspection par JLB (*aigre, ail, alieurs, aloette*), d'autres renvoient plus directement à un modèle antérieur (par ex. *abus, ache, affubler, ais* ou *aluyne*). Il devient ainsi apparent que JLB s'est basé sur Estienne pour ses lemmes et que ce dernier a donc fourni le fondement de sa nomenclature. Il est probable que JLB a utilisé l'édition de 1549 qui comporte, comme l'*Etymologicon*, les mots *amortir* et *japper* (s.v. *abbaïer* chez JLB), encore absents de l'édition *princeps* de 1539.

La nomenclature retenue par JLB est bien entendu très fortement réduite par rapport à Est, d'autant plus que JLB ne prend pas en considération la part importante de syntagmes et phraséologismes réunie par Robert Estienne. Mais ce dernier semble bien lui avoir servi de modèle et point de départ, bien que l'auteur s'en défende. Il évoque même expressément la dynastie des Estienne à travers le fils de Robert, Henri, dont il était le contemporain :

« Je n'ay voulu feuilleter les lexicons, ny rien transcrire d'eux ny veoir de cecy ce qu'en a fait Henry Estienne, le plus docte de France ès langues, que [= avant que] mon livre n'ait esté imprimé » (s.v. *reverie*, [69])

Ici comme ailleurs dans les sciences du langage et de l'histoire, il faut rester prudents quant aux auto-évaluations des témoins.

### 3.4. *Cotgr 1611*

La comparaison de l'*Etymologicon* avec le dictionnaire de Cotgrave permet d'avérer que le dictionnaire de JLB figure très certainement parmi les multiples sources du vaste répertoire français-anglais de 1611. D'emblée on peut constater que les lemmes de l'*Etymologicon* correspondant à des mots du français écrit courant sont intégralement présents dans Cotgrave (dans notre échantillon : *a, accoler, acier, affouler, affre, affubler, aigre, ail, aires, ais, ais[s]elles, aixeuil, alieurs, aloette* et *amoindri*). S'ajoutent également l'archaïsme relatif *abbaïer*, les deux latinismes *abus* et *admirable* et les trois termes de la terminologie botanique et pharmaceutique *ache, aluyne* et *ambre*. C'est donc là une nomenclature basique, déjà introduite par Estienne.

Ce qui est plus notable – et où Cotgr se détache d'Est – c'est la présence des néologismes relatifs *abeille* et *amortir* (sachant qu'en 1611, la dimension néologique est nettement affaiblie), des deux termes botanico-pharmaceutiques *alisier* et *ambre gris*, introduits au 16<sup>e</sup> siècle, et – surtout – du lexème diatopiquement marqué *aigrim* (sous la forme plus cohérente *aigrun*) et du mot en perte de vitesse *avoier*, que JLB a introduit à cause de la variante *advoier*.

Par conséquent, l'essentiel des lemmes de l'*Etymologicon* (27/ 34 = 79 %) se retrouve chez Cotgrave. Ne sont omis que trois diatopismes dont deux formes dialectales oiliques, purement phonétiques (*abre*, *amandre*), un mot francoprovençal (*adverrir*), la forme médiévale *a(s)mer* ainsi que, sans surprise, les trois entrées idiosyncrasiques (*cubir*, *almondât*, *advedur*).

Même au-delà des lemmes, Cotgr reprend certains mots qu'il a pu trouver dans l'*Etymologicon*: *avette* (désormais un archaïsme), *aul* (forme qui peut porter un marquage diatopique), *sombre* et *sombrer* (lexèmes dialectaux), *japper* (néologique et régional [mais qui est également dans Est 1549]) et *tocsin / toquesing* (néologique et régional). En dehors de notre échantillon, Rézeau a relevé dans son glossaire non moins de 44 mots de l'*Etymologicon* pour lesquels Cotgr figure dans le FEW comme attestation-charnière<sup>24</sup>:

*adhorer*, *alchermes*, *aquier*, *arrecer*, *barrot*, *calinaire*, *carbазat*, *cocue*, *cornet à bouquin*, *crenelle*, *ecquevillon*, *elementaire*, *emanué*, *enchomer*, *esophage*, *fillot*, *gallebontemps*, *gorgial*, *guenot(in)*, *imbu*, *marsouin*, *maurequine*, *mole*, *moschet*, *nérion*, *pé*, *pervis*, *pouacre*, *pressure*, *raphileux*, *recinon*, *seraine*, *souper*, *tam*, *tar*, *taste vin*, *trapan*, *tremiller*, *truye de mer*, *ventrées*, *vermillon*, *visque*, *zest*.

Dans certains cas, Rézeau a déjà souligné un lien particulièrement étroit entre l'*Etymologicon* et le *Dictionarie of the French and English tongues*, notamment pour *anvot* (où Cotgr lit à tort *anuot*) ou encore pour *cornet à bouquin*, *nérion* ou *truye de mer*; regardons de plus près deux exemples caractéristiques:

*confection d'alchermes* s. m. "médicament à base de cochenille" (s.v. *vermillon*). – FEW (19, 95b, QIRMIZ) ne répertorie que deux attestations dans le sens de l'*Etymologicon* (*alkermès* "graine du kermès" Rabelais, *alchermès* Cotgr 1611), à côté du type métonymique *alkermès* "médicament extrait du kermès" (Fur 1690–Trév 1771). Il s'agit donc d'un mot de la nomenclature pharmaceutique, rare et caractéristique du 16<sup>e</sup> siècle. Sa présence s'inscrit dans la typologie que nous avons identifiée chez JLB où le mot ne surprend donc pas. Notons enfin que Cotgr suit la graphie de l'*Etymologicon* contre la graphie avec <k>, plus répandue et plus proche de l'étymon.

*s'adhorer* v. pron. "arriver (à tel ou tel moment)" (s.v. *hore*). – FEW (4, 476a, HORA) fournit pour ce mot, défini par JLB par "venir à heure" et accompagné de l'exemple «La fièvre s'adhoroit à midy», une seule attestation «Mfr. *adhorer* "arriver à temps" Cotgr 1611» (cf. *ibid.*: «*Adhorer. To come at a good houre, or in due season*»). Notons que Trippault – qui partage différents mots avec l'*Etymologicon* et Cotgrave, comme *arrecer*, *calinaire* ou *raphileux* – a repris également (et plus étroitement) cette formation idiosyncrasique latinisante de JLB: «Aucuns

<sup>24</sup> Soit comme première ou dernière attestation ou encore comme attestation de transition; cf. pour ce concept dans la lexicographie diachronique Glessgen (1993).

disent *Adhorer*, pour venir à heure » (1580, p. 170, également s.v. *heure*, cf. *supra* 3.1).

Les indices confluent donc pour prouver l'utilisation de l'*Etymologicon* par Cotgrave. Dans certains cas, les formes en question ont pu passer par l'*Etymologic* de Trippault, mais dans d'autres le lien entre le dictionnaire de JLB et de Cotgrave est direct. Il est par ailleurs possible que Trippault ait pu donner un crédit ultérieur aux choix parfois très particuliers de JLB<sup>25</sup>. Les mots mis en relief par ce dernier n'ont pas tous trouvé leur voie dans le *Dictionarie of the French and English tongues*, mais ils ont néanmoins fourni un apport à la diversité diasystématique qui fait la particularité de ce dictionnaire bilingue qui rend compte avec une précision impressionnante de la richesse lexicale du français à son époque.

### 3.5. Ménage

Parmi les 34 lemmes de l'*Etymologicon* de notre échantillon, Ménage n'en traite que 19 dont cinq seulement dans l'édition de 1694. Il s'agit essentiellement de mots du français courant (1650: *acier*, *affubler*, *aigre*, *ais*, *ais[s]elles*, *aixeul*, *alieurs*, *aloette*, *aluyne*, *ambre*; 1694: *accoler*, *affouler*, *affre*, *alisier*, *ache*), y inclus les deux mots néologiques au 16<sup>e</sup> siècle devenus courants depuis (*abeille* et *amortir*) ainsi qu'un archaïsme relatif (*abbaïer*, encore présent chez Nicot 1606). Presque tous ces lemmes se trouvent déjà chez Estienne, à la seule exception d'*abeilles* et d'*alisier*, tous les deux présents dans Nicot.

En revanche, Ménage ne retient pas les lemmes du fr. courant *a*, *ail*, *aires*, *amoindrir* ni les latinismes *abus* et *admirable* – également tous présents chez Estienne – ni encore le terme pharmaceutique *ambre gris*. Si l'absence de l'anachronisme *a(s)mer* et des mots idiosyncrasiques de JLB est parfaitement cohérente, celle des lexèmes diatopiquement marqués – dont aucun n'a trouvé son chemin dans les *Origines de la langue française* – est regrettable, puisqu'une approche étymologique réussie ne peut pas se passer de la dimension dialectale.

Par ailleurs, Ménage traite seulement trois des 32 formes lexicales de notre échantillon en dehors des lemmes: *avette* (<APES comme JLB) et *ban* (< all. *ban* contre *banc* chez JLB) ainsi qu'*aubre* (< ARBOR comme JLB), ce dernier toutefois donné comme mot terme de navigation occitan, ce qui renvoie donc à un autre lexème. S'ajoute *gaulois* qui n'est pas un mot-objet chez JLB et qui

<sup>25</sup> Schmitt (1981, 354) et Lindemann (1994, 520sq.) s'interrogent également sur la relation entre Trippault et Cotgrave, mais n'ayant pas identifié la dépendance entre JLB et Trippault, leur réflexion reste partielle.

n'est pas traité par Ménage dans le sens que JLB lui attribue. L'interface entre les deux dictionnaires est donc d'emblée très restreinte avec un peu plus de la moitié des lemmes et seulement un tiers des mots-objets de notre échantillon (22/65 lexèmes). En revanche, le choix de Ménage s'inscrit pleinement dans la tradition lexicographique depuis Estienne et Nicot. Ainsi, parmi les 19 lemmes communs à l'*Etymologicon* et aux *Origines*, 11 sont présents dans ces deux dictionnaires.

Le traitement étymologique des vocables partagés par Ménage et JLB permet de préciser la nature de leur relation, qui est loin d'être immédiate :

- parmi les onze lemmes présents chez Estienne, Nicot, JLB et Ménage, le traitement de ce dernier ne rejoint que partiellement celui de l'*Etymologicon*. L'accord porte essentiellement sur sept mots dont la trajectoire est bien transparente : ACER, ARBOR, APIUM, AXILLA, ALAUDA, COLLUM, MORTEM. Pour les autres quatre mots, Ménage précise à juste titre la base proposée par JLB pour *acier* (ACIARIUM VS ACIES), *abeille* (APICULA VS APES) et *ais* (AXIS VS ASSER, sachant que l'issue fr. connaît une interférence des deux familles) ; il fait de même pour *aixueul* (AXICULUS VS AXIS), mais en s'éloignant par là de la base protoromane correcte (\*AXIOLUS) ;
- parmi les autres huit lemmes, Ménage donne comme JLB une étymologie fautive, soit partagée, comme pour *aluyne* (ALOE VS ALOXINUM), soit proche, comme pour *affubler* (INFULAE / INFULARE VS \*AFFIBULARE), soit différente : *affre* (AFFARI / AFER VS \*aifrs [?]) ;
- en revanche, Ménage donne l'étymologie juste contre JLB dans le cas d'*ailleurs* (< ALIORSUM VS ALIBI) et il propose une étymologie (correcte) pour *ambre* (anbar), non renseignée par JLB. Il formule également une hypothèse pour *alisier* (non renseignée par JLB), mais erronée (ARIA) ;
- enfin, Ménage s'éloigne de la base onomatopéique proposée à raison par JLB pour *abbaïer* (boo, boas : baubare) et il déclare forfait pour *affouler* (« l'étimologie de ce mot m'est inconnue »), là où la proposition de JLB est cohérente (FULLO VS FULLARE).

En tout, on peut retenir que les étymologies de huit entrées sur 19 sont pratiquement identiques, six légèrement divergentes (dont trois avec une amélioration chez Ménage) et cinq différentes (dont seulement deux avec une amélioration chez Ménage). Les cinq ajouts de l'édition 1694 ne montrent pas une typologie différente des entrées de la première édition : deux étymologies identiques et justes (*accoler*, *ache*), une étymologie identique et fautive (*affre*), une non renseignée chez JLB et fautive chez Ménage (*alisier*), une juste chez JLB et sans hypothèse chez Ménage (*affouler*).

D'un point de vue ecdotique, il n'est pas exclu que Ménage ait pris connaissance de l'*Etymologicon*, mais il n'y a pas de raison forte pour supposer qu'il l'ait utilisé. À peine la moitié des lemmes de JLB se retrouvent dans l'une des

deux éditions de Ménage. Les propositions pour ces entrées partagées, quant à elles, témoignent plutôt d'une indépendance véritable. Dans l'hypothèse où Ménage aurait eu l'ouvrage de JLB devant lui, on devrait constater un désintérêt surprenant de la part de cet auteur du 17<sup>e</sup> siècle pour le travail accompli par son prédécesseur. Étant donné le caractère globalement rationnel du dictionnaire de Ménage, l'indépendance semble donc plus vraisemblable.

Le lien entre les deux dictionnaires semble plutôt de nature indirecte et il s'est vraisemblablement construit à travers le *Thresor* de Nicot dont nous avons postposé pour cette raison le traitement.

### 3.6. Nicot

La trajectoire des interprétations étymologiques entre JLB et Ménage devient en effet plus compréhensible si l'on appréhende le traitement des mots chez Nicot. Ce dernier se place bien entendu dans l'optique d'un dictionnaire descriptif du vocabulaire français, mais il intègre, de manière aussi succincte qu'efficace, de très nombreuses indications étymologiques que Ménage cite fréquemment. Ainsi Nicot donne les mêmes étymons latins que l'*Etymologicon* pour les onze lemmes *abeilles*, *abus*, *accoler*, *ache*, *admirable*, *aigre*, *ail*, *aisselles*, *aloette*, *aluyne*, *avoyer*. À côté de ces étymologies relativement immédiates se retrouvent également celles, plus particulières, d'*affubler* (< INFULAE, repris par Ménage), *ais* (< AXIS ou ASSER, plus précis que chez JLB) et *aixeul* (< AXIS). Par ailleurs, Nicot intègre la variante *aul* "ail" (sous *aulx*) et donne les lemmes *s'avoyer*, *japper* et *toquesing*, relativement particuliers, de l'*Etymologicon*. Il est donc très probable que Nicot, tout comme Cotgrave, ait utilisé l'ouvrage de JLB<sup>26</sup>.

Ménage se base, à son tour, de manière déclarée sur Nicot ce qui place les trois dictionnaires – JLB, Nicot, Ménage – dans une filiation cohérente. Le rôle de Nicot dans la réflexion étymologique mériterait éventuellement d'être approfondi. La publication de son *Thresor* se place à un moment emblématique de la lexicographie, puisqu'elle est contemporaine de Covarrubias (1611, cf. *supra*) et du *Vocabolario* de la Crusca (1612) qui sont les fondateurs, avec l'ouvrage de Nicot, de la lexicographie monolingue des langues romanes. Dans notre contexte, plus spécifique, deux observations nous semblent

<sup>26</sup> Il ne faut pas oublier que Jean Nicot était un contemporain de JLB – les deux sont nés la même année, en 1530 – et que les deux érudits partageaient une activité diplomatique, de même qu'un intérêt pour la botanique et pour la langue française. JLB se trouvait notamment lié, à partir des années 1550, au cardinal Louis de Lorraine (1527-1578), destinataire en 1560, avec Catherine de Médicis, d'un envoi par Nicot d'oranges, de figues, de citrons et – surtout, comme on le sait – de tabac.

importantes: d'une part, on ne peut pas exclure que l'approche de l'*Etymologicon* – et éventuellement aussi de l'*Etymologic* de Trippault – ait contribué à la présence non négligeable de propositions étymologiques chez Nicot. D'autre part, si les dictionnaires étymologiques de JLB, Trippault, Bourgoing et Ménage mettent l'accent sur une discussion parfois très approfondie des mots à l'étude – en s'éloignant par là des *Tabulæ* de Bovelles –, Nicot reste extrêmement bref dans la part étymologique, mais se démarque par une richesse de la nomenclature qui fournit un cadre plus vaste pour toute réflexion étymologique. L'opposition est nette entre d'une part les dictionnaires étymologiques à la nomenclature restreinte et aux commentaires développés et d'autre part les dictionnaires de langue, très succincts mais comportant une infinité de formes, de sens et de syntagmes. Mais les deux traditions se développèrent aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles en parallèle et dans un dialogue étroit.

### 3.7. La cohérence des indications étymologiques de JLB

Concluons notre aperçu métalexigraphique par une tentative d'évaluation des propositions étymologiques de l'*Etymologicon* (cf. les indications dans le tableau *supra* 3.2). Celles-ci prennent en principe appui sur les seuls lemmes, non pas sur les variantes ou formes alternatives introduites sous les entrées principales. Pour les lemmes, en revanche, JLB propose un étymon de manière assez systématique. Les seules exceptions de notre échantillon sont *alisier*, de base protoromane (où JLB suppose un celtisme, ce qui est du moins une hypothèse cohérente), le mot-fantôme *almondât* ainsi que l'arabisme *ambre* (et *ambre gris*).

Pour les 30 autres lemmes, les propositions de JLB sont justes dans 15 cas; dans six autres cas, JLB indique un radical correct et dans un dernier cas, son hypothèse est imprécise mais partiellement juste (*ais*). À ces 22 lemmes s'en opposent seulement huit pour lesquels son étymologie est erronée.

Les mots complémentaires placés sous les lemmes n'ont pas eu vocation, dans l'esprit de l'auteur, à faire l'objet d'un traitement étymologique. De manière sporadique, JLB ajoute une remarque en ce sens, comme pour *avette* (correctement dérivé de APES) ou pour *aix* (qu'il rattache de manière erronée – mais très compréhensible – à AXIS); dans le même ordre d'idées il regroupe *aul* avec le lemme *ail* sous l'étymon (correct) ALLIUM; plus déroutant, le rattachement para-étymologique de *ban* au mot *banc* avec une explication quelque peu fantasque. Mais sur la trentaine de mots traités ici hors lemme, ce sont des exceptions.

En synthèse, JLB traite donc de manière plutôt systématique les lemmes retenus – et les lemmes seuls – en vue de leur explication étymologique. Ses

propositions sont cohérentes dans près de trois quarts des cas (73 %) et l'auteur montre une certaine prudence en renonçant à formuler une hypothèse dans les cas opaques.

Les principes de l'approche de JLB sont aussi simples que raisonnables. Il tente d'identifier une base latine là où cela lui semble possible, en appliquant des équivalences grapho-phonétiques entre le latin et le français<sup>27</sup>. Comme Ménage et les autres auteurs de cette époque, il part en cela de « lettres » et non de sons, de phonèmes ou de groupes graphématiques – mais il s'agit d'une optique embryonnaire des lois phonétiques identifiées deux siècles et demi plus tard. JLB prend également en considération, dans une dimension toujours très rationnelle, le celtique et n'exclut pas non plus le grec, qui toutefois n'est pas au centre de ses préoccupations, contrairement à Trippault.

En ligne générale, JLB a de bonnes intuitions et opère souvent des rapprochements pertinents à l'intérieur du diasystème oïlique. Cela n'empêche pas des dérives flagrantes, renforcées par son goût pour la création lexicale. Mais de manière globale, il se situe, par la cohérence de ses propositions, à un niveau comparable à celui de Ménage<sup>28</sup>, toutefois près d'un siècle avant la première édition de celui-ci et avec moins d'outils à sa disposition.

#### 4. Conclusions

En synthèse, l'édition de l'*Etymologicon*, accompagnée d'un glossaire raisonné exemplaire, représente un apport de poids à l'histoire de la lexicographie romane et à l'étude diachronique du vocabulaire français. Elle donne accès à ce que l'on doit considérer pour les raisons que nous venons d'exposer comme le premier dictionnaire étymologique du français et, plus généralement, d'une langue romane et elle fournit de nouveaux matériaux lexicologiques: de premières attestations, de nouvelles variantes, significatives pour étudier la différenciation dialectale à l'époque moderne, des pistes pour mieux interpréter les dictionnaires de Nicot ou de Cotgrave.

L'édition de Pierre Rézeau ouvre en même temps de nouvelles perspectives d'analyse dans les domaines de la lexicologie et de la pensée linguistique de la Renaissance ainsi que dans la réflexion sur la formation de la norme du français. D'un point de vue lexicologique, il serait notamment intéressant

<sup>27</sup> Cf. s.v. *a*: « Où tu noteras, sans entrer plus avant sur l'hypothèse, nostre langue descend du latin et semble estre latine ».

<sup>28</sup> Cf. Schweickard (2004, 529sq.) qui donne une synthèse critique des différentes évaluations étymologiques des *Origines* de Ménage; il semble ainsi raisonnable de retenir *ca* 55 à 60 % d'étymologies cohérentes dans la deuxième édition de ce dictionnaire.

de poursuivre un traitement approfondi du vocabulaire diatopique et botanico-pharmaceutique de l'*Etymologicon*, en prenant appui sur le glossaire de Rézeau qui dégage les lexèmes significatifs.

Dans l'optique de la pensée linguistique, on constate que JLB traite de manière équitable le vocabulaire courant du français exemplaire et le vocabulaire diatopiquement, diaphasiquement ou diachroniquement marqué. Le lexique diastratiquement marqué de faible prestige – les 'mots bas' – reste en revanche pratiquement exclu, ce qui correspond très certainement à un choix de l'auteur. Son attitude dénote une forte conscience de la variation linguistique, alors que dans ses propres écrits – hors *Etymologicon* – JLB s'en tient à la variété exemplaire du français déjà relativement bien constituée, en excluant les régionalismes, les archaïsmes ou les technicismes. Dans l'*Etymologicon* en revanche, l'approche de JLB est orientée vers l'usage observable dans différentes facettes du diasystème. Son attitude évoque celle de Vaugelas, ce dernier étant bien entendu centré sur un segment diaphasiquement restreint et hostile à la variation dialectale, mais caractérisé par une même attention aux usages concrets et par un même souhait de proposer un modèle positif sur cette base. JLB fournit ainsi de nombreux exemples de mots dans leur contexte et discute d'éventuelles précisions sémantiques. Il s'agit d'une approche empirique, basée sur l'observation de l'écrit et, surtout, de l'oral, autrement dit une approche de linguistique de terrain non déterminée par une idée préconçue de nature esthétique ou axiologique.

JLB, proche des auteurs de la Pléiade et ami de Ronsard [5sq.], poursuit de toute évidence l'idée d'enrichir la langue française en puisant dans les ressources de sa variation dialectale et diaphasique<sup>29</sup>. Cette finalité explique également l'absence de mots à faible prestige ou relevant des sphères du tabou dans l'*Etymologicon*. JLB n'atteindra pas son objectif puisque le 17<sup>e</sup> siècle amènera au contraire une restriction massive du vocabulaire celui-ci. Mais il réussit un autre exploit qu'il n'avait sans doute pas envisagé : il livre un témoignage de la diversité du diasystème de son époque, des usages oraux pour la plupart d'origine dialectale, des concepts et termes spécialisés dans un domaine qu'il connaissait particulièrement bien tout comme de la superposition de mots anciens et nouveaux.

Cette richesse du français est totalement absente des auteurs du 17<sup>e</sup> siècle et disparaît dans le répertoire lexical de l'Académie qui enregistre avec grande précision les usages de ces derniers. Le témoignage de l'*Etymologicon*

<sup>29</sup> Cf. déjà Bierbach (1995) : « Son traité est au service du même but que celui de Du Bellay dans sa *Deffense et illustration de la langue françoise* de 1549, à savoir le développement et le perfectionnement de la langue française ».

tout comme celui de Cotgrave avèrent que le vocabulaire classique des grands auteurs donne une image très partielle et profondément erronée des usages lexicaux de l'époque. Il met en lumière que la variété exemplaire du français écrit est nettement en décalage avec les usages oraux ancrés dans un monde dialectophone et riches en segments diaphasiques. La codification du français se construit par l'exclusion systématique des dialectes ancestraux et des régiolectes en voie de constitution, variétés qui étaient pour tous les locuteurs – y inclus pour la plupart des érudits – la réalité communicative quotidienne.

Enfin, d'un point de vue strictement méthodologique, l'approche diasystématique de l'*Etymologicon* représente un levier et un catalyseur essentiels pour la réflexion étymologique. JLB place ses interrogations sur l'origine des mots dans un cadre qui implique pleinement les dialectes primaires. Il rejoint en cela son prédécesseur Bovelles, qui se démarquait déjà par son intérêt particulier pour les dialectes, surtout dans la première partie de son traité (cf. Schmitt 1982), et il s'oppose à Ménage dont la nomenclature se concentre sur le vocabulaire classique, conformément à l'esprit de son époque. L'approche de JLB anticipe dans ce sens plus que celle de Ménage la grande tradition étymologique de la romanistique depuis Friedrich Diez et Wilhelm Meyer-Lübke, qui implique d'emblée la variation dialectale. Walther von Wartburg et Max Pfister accentueront ultérieurement l'exploitation systématique des dialectes qui ressort encore davantage du *Lessico Etimologico Italiano* depuis la décision de Pfister et Schweickard de concentrer la documentation sur les ressources dialectales, à partir du volume 14 (2015). Dans cette optique, l'*Etymologicon* s'avère être un véritable précurseur d'une lexicographie étymologique romaniste malgré ses traits erratiques, ses formes idiosyncrasiques, l'absence d'une emprise systématique sur les tranches de vocabulaire étudiées et la base quantitativement restreinte des mots traités.

Si l'on ne peut que se réjouir de l'édition de cet ouvrage-clé, il est aussi permis de s'étonner que cette publication ait lieu si tard. Notre étude souligne une nouvelle fois combien les sources non normatives des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ont été jusqu'ici négligées. En outre, elle laisse entrevoir les vastes perspectives que cette période offre à la recherche sur le français et, plus généralement, sur les langues et variétés galloromanes. Si l'analyse de l'*Etymologicon* s'avère particulièrement riche, les quatre autres textes étudiés dans le même ouvrage illustrent tout autant la richesse lexicale de cette époque, qui est loin d'avoir été appréhendée à sa juste mesure par la recherche :

« Presque tout a été dit sur la langue du XVI<sup>e</sup> siècle, sur la véritable explosion qu'elle a constituée, au moment où les élites s'affranchissent du latin dans des domaines qui jusque-là lui étaient réservés. Mais la langue elle-même n'a pas tout dit, loin

de là, et les travaux qui lui sont consacrés permettent chaque jour d'engranger de nouvelles données et d'en préciser les contours.» [vii]

Là encore, Pierre Rézeau, fort de son expérience autant en lexicographie qu'en dialectologie diachroniques, ouvre des voies permettant un nouveau regard sur le français de l'époque pré-classique.

Université de Zurich / ÉPHÉ-PSL

Martin GLESSGEN

## 5. Références bibliographiques

Les abréviations utilisées sont celles du *Complément* bibliographique du FEW.

- Buchi, Éva, 2020. «Étymologie», in: Marchello-Nizia, Christiane *et al.*, *Grande grammaire historique du français*, Mouton / De Gruyter, Berlin, 1827-1850.
- Bierbach, Mechthild, 1995. «Trois précurseurs de Ménage en France au XVI<sup>e</sup> siècle: Bovelles, Le Bon et Bourgoing», in: Leroy-Turcan, Isabelle / Wooldridge, Terence Russon (éds), *Gilles Ménage (1613-1692). Grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique*. Actes du colloque international tenu à l'occasion du tricentenaire du «Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française» (1694), Université Jean Moulin Lyon III, 17-19 mars 1994, Lyon, SIEHLDA/Université Lyon III, 13-33.
- Bierbach, Mechthild, 1997. *Grundzüge humanistischer Lexikographie in Frankreich. Ideengeschichtliche und rhetorische Rezeption der Antike als Didaktik*, Tübingen/Basel, Francke.
- Carles, Hélène, 2020. «Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et francoprovençal», in: *ead.* / Glessgen, Martin (éds), *Les écrits des Poilus. Miroir du français au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, 121-167.
- Chambon, Jean-Pierre, 2023. *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône): linguistique historique, dialectologie, traces d'histoire*, Strasbourg, ÉLiPhi, 2023.
- Fryba-Reber, Anne-Marguerite, 2003. «Étude et description étymologique et historique du lexique des langues romanes: le français et l'occitan», in: RSG 1, 357-368.
- Glessgen, Martin, 1993. «Qu'est-ce qu'une attestation charnière? Quelques considérations sur le traitement du vocabulaire scientifique médiéval dans les dictionnaires étymologiques italiens», in: Gérold Hilty (éd.), *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Zürich, 6-11 avril 1992), Tübingen/Basel, Francke, vol. 4, 419-432.
- Kihaï, Dumitru, 2020, «La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus», in: Carles, Hélène / Glessgen, Martin (éds), *Les écrits des Poilus. Miroir du français au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, ÉLiPhi, 171-190.

- Lindemann, Margarete, 1994. *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600: Entstehung und typologische Beschreibung*, Tübingen, Niemeyer.
- Müller, Bodo, 2003. «Etymologische und wortgeschichtliche Erforschung und Beschreibung der romanischen Sprachen: Spanisch», in: RSG 1, 376-396.
- Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, ELiPhi/SLR.
- Rézeau, Pierre, 2023. *L'Étymologicon de Jean-Le Bon (1571) et autres témoins du français préclassique*, Strasbourg, ELiPhi.
- RSG = Ernst, Gerhard et al. (éds), 2003. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, De Gruyter, Berlin/New York, vol. 1.
- Schmitt, Christian, 1981. «Eine wichtige Quelle von Cotgraves *dictionarie* (1611): Léon Trippaults *Celt'-Hellenisme* (1580)», in: *Mélanges de philologie et de toponymie romanes, offerts à Henri Guiter*, Perpignan, Presses de l'Imprimerie Catalane/Maison Comet, 353-382.
- Schmitt, Christian, 1982. «Bovelles linguiste», in: *Charles de Bovelles en son cinquième centenaire (1479-1979)*. Actes du colloque international de Noyon, 14-16 sept. 1979, Paris, G. Trédaniel, 247-263.
- Schweickard, Wolfgang, 2003. «Etymologische und wortgeschichtliche Erforschung und Beschreibung der romanischen Sprachen: Italienisch und Sardisch», in: RSG 1, 346-357.
- Schweickard, Wolfgang, 2004. «Das Erkenntnisinteresse der Etymologie bei Gilbert Ménage», in: Gil, Alberto / Osthus, Dietmar / Polzin-Haumann, Claudia (éds), *Romanische Sprachwissenschaft. Zeugnisse für Vielfalt und Profil eines Faches*. Festschrift für Christian Schmitt zum 60. Geburtstag, Frankfurt a. M. et al., Lang, vol. 1, 525-536.

